

Les entreprises françaises face au changement climatique : innovation et transformation ou contrainte réglementaire ?

Rapport CDP France 2013 sur le Changement Climatique

Au nom de 722 investisseurs institutionnels gérant 87.000 milliards de dollars d'actifs



Report writer and global advisor


accenture
High performance. Delivered.

Scoring Partner

 **DEKRA**

L'évolution du CDP

C'est avec un grand plaisir que le CDP a annoncé un changement important cette année.

Il y a plus de dix ans, le CDP a été pionnier en lançant le seul système de reporting pour les entreprises afin de rapporter leur impact environnemental et leurs stratégies d'adaptation au changement climatique aux investisseurs. Au fil du temps et grâce à votre soutien, le CDP a introduit les enjeux du changement climatique et des ressources naturelles dans les conseils d'administration et a dépassé le monde des affaires pour engager les villes et les gouvernements.

La plateforme du CDP a considérablement évolué en permettant aux grandes multinationales de construire des chaînes d'approvisionnements plus durables. Elle permet aux villes internationales d'échanger des informations, de partager les meilleures pratiques et de bâtir une « résilience » envers le changement climatique. Nous évaluons la performance des entreprises en matière de climat et encourageons des améliorations à travers l'engagement des investisseurs actionnaires.

Notre offre s'est étendue pour couvrir un éventail plus large du capital naturel en incluant l'eau et les forêts en plus des émissions de GES, de l'énergie et du climat.

C'est pour ces raisons que nous avons décidé de modifier notre ancien nom Carbon Disclosure Project par CDP. Beaucoup d'entre vous nous connaissent déjà sous cette appellation. Notre nouvelle identité illustre bien tous ces changements et nous poursuivons notre mission afin de continuer à répondre aux besoins du monde des affaires, de la finance, de l'investissement et de l'environnement.

Nous avons maintenant une image plus audacieuse et dynamique ainsi qu'un logo qui reflète bien l'échelle du travail qu'il nous reste à accomplir afin de conduire les marchés vers des économies réellement durables.

- ▼ **En 2013, le CDP a demandé à plus de 5.000 entreprises du monde entier de rapporter leurs données relatives au changement climatique ;**
- ▼ **81% des 500 plus grandes capitalisations boursières mondiales (Global 500) s'engagent avec le CDP pour permettre de mesurer leur empreinte carbone et leur action contre le changement climatique ;**
- ▼ **Le CDP est une organisation à but non lucratif. Si vous souhaitez soutenir notre travail essentiel au moyen d'une donation ou d'un parrainage, merci de contacter laurent.babikian@cdp.net ou natalie.hallensleben@cdp.net.**



Préface

- 02 L'évolution du CDP
- 04 Avant-propos du PDG
- 05 Avant-propos de la Commissaire Européenne à l'Action pour le Climat
- 06 Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie
- 07 Avant-propos du Managing Director d'Accenture

09 Executive Summary

Analyse des tendances clés

- 10 Partie I – Gouvernance et stratégie
- 19 Partie II – Risques et opportunités
- 25 Partie III – Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur

31 Critères de leadership 2013

32 Indice de performance 2013 des entreprises leaders (CPLI)

33 Indice de transparence 2013 des entreprises leaders (CDLI)

Annexes

- 34 Les statistiques clés
- 38 CDP 2013 : les principales tendances au niveau international
- 40 Entreprises répondantes
- 42 Entreprises non-répondantes
- 44 Membres investisseurs du CDP
- 45 Investisseurs signataires

48 Contacts



Pour consulter le détail des réponses, rendez-vous sur www.cdp.net/en-US/Results/Pages/responses.aspx

Avis important

Le contenu de ce rapport peut être utilisé par quiconque en possession d'une attestation émise par le Carbon Disclosure Project (CDP). Ceci n'est pas une autorisation permettant de représenter ou revendre les données collectées par le CDP ou ses collaborateurs et présentées dans ce rapport. Si c'est votre intention, vous devez d'abord obtenir la permission du CDP avant de le faire.

Accenture et le CDP ont préparé les données et l'analyse de ce rapport en utilisant les réponses présentées dans la demande d'information du CDP 2013 sur le changement climatique. Aucune représentation ou garantie (exprès ou tacite) n'est accordée par Accenture ou le CDP concernant l'exactitude ou l'intégralité de l'information et des opinions contenues dans le présent rapport. Vous ne devriez pas agir en fonction de l'information contenue dans cette publication sans avoir requis l'avis particulier d'un professionnel. Dans la mesure prévue par la loi, Accenture et le CDP n'acceptent ni n'assument la responsabilité ou l'obligation de diligence pour toute conséquence si vous ou quiconque avez agi ou vous êtes abstenu d'agir en vous fondant sur l'information contenue dans ce présent rapport ou pour toute décision s'y fondant. Toute information et tous les points de vue de la présente publication émis par le CDP et/ou Accenture sont fondés sur leur jugement au moment où le rapport a été publié et sont sujets à changement sans préavis en raison des facteurs économiques, politiques et particuliers aux secteurs d'activité et des entreprises. Les commentaires des invités qui se trouvent dans ce rapport reflètent l'opinion de leurs auteurs respectifs. Leur inclusion ne signifie pas que nous les approuvons.

Accenture, le CDP et les membres affiliés des entreprises, ou leurs actionnaires, membres, partenaires, principaux, directeurs, officiers et/ou employés respectifs peuvent avoir une position sur les titres des entreprises dont il est fait mention dans la présente. Ces titres d'entreprise mentionnés dans ce document peuvent ne pas être offerts à la vente dans certains états ou pays, peuvent ne pas convenir à tous les types d'investisseurs. Leur valeur et les revenus afférents peuvent fluctuer et/ou être affectés négativement par le taux de change.

Les citations des entreprises ont été traduites de l'anglais au français par Accenture France.

'Carbon Disclosure Project' se rapporte au CDP, une entreprise du Royaume-Uni, limitée par garantie, inscrite sous le numéro d'enregistrement d'un organisme de bienfaisance 1122330 du Royaume-Uni.

Avant-Propos du PDG



Alors que chaque pays cherche à relancer sa croissance économique et ses créations d'emploi, dans le respect de l'environnement, c'est aux entreprises qu'il incombe de réaliser cette croissance tout en veillant à préserver les ressources naturelles. Cette opportunité est immense, et, à dire vrai, c'est la seule forme de croissance qui en vaille la peine.

La teneur en dioxyde de carbone dans l'atmosphère a dépassé cette année le seuil significatif des 400ppm, et se rapproche depuis dangereusement des 450ppm, niveau au-dessus duquel de nombreux gouvernements s'accordent à penser que les répercussions climatiques deviendraient problématiques. Le 5e Rapport d'évaluation du GIEC vient renforcer les arguments scientifiques et prône un passage à l'action.

Alors que notre planète enregistre des événements climatiques d'une violence sans précédent, les craintes quant à l'avenir se multiplient. A titre d'exemple, rappelons que le montant des dégâts causés par l'ouragan Sandy s'élevait à 42 milliards de dollars¹. La fonte foudroyante des glaces en Arctique vient tirer la sonnette d'alarme et rappelle que les dix premières années de ce siècle ont été les plus chaudes jamais enregistrées selon l'Organisation Météorologique Mondiale (OMM).

En résulte un changement drastique dans la prise de conscience par les entreprises de la nécessité d'évaluer les risques physiques dus au changement climatique et de renforcer leur « résilience ».

Le risque d'investir dans une entreprise non préparée au changement climatique a été mis en avant par le travail du Carbon Tracker. Il en ressort que si les gouvernements tiennent leurs engagements internationaux et limitent l'augmentation de la température à + 2°C d'ici à 2050, 80% des réserves de charbon, de pétrole et de gaz deviendraient non-combustibles. Ces prédictions perturbent sérieusement le portefeuille des investisseurs institutionnels ainsi que leurs évaluations des entreprises disposant de réserves d'énergies fossiles.

Les arguments économiques en faveur d'un passage à l'action gagnent du terrain. Cette année, nous avons publié l'étude 3% Solution² en partenariat avec le WWF, montrant comment le secteur privé américain pouvait réduire ses émissions de 3% par an, entre 2010 et 2020, tout en réalisant des gains de 780 milliards de dollars. D'autre part, chez 79% des entreprises américaines ayant répondu à notre enquête CDP, les investissements destinés à réduire les émissions génèrent des retours sur investissements plus élevés que ceux liés à l'activité normale.

Certains gouvernements commencent à passer à l'action. L'administration américaine a lancé son Plan d'Action Climat portant une attention particulière à la réduction des émissions des services publics ; la Chine est en train de développer des mesures pour contrôler la pollution de l'air et se dirige vers un système d'échange de quotas ; le gouvernement britannique oblige dorénavant les entreprises cotées en bourse à déclarer leurs émissions de gaz à effet de serre et l'UE travaille à l'amélioration des outils de reporting environnemental.

La pression exercée sur les entreprises, les investisseurs et les gouvernements pour les inciter à développer de nouvelles stratégies ne s'atténue pas. Au CDP, notre champ d'action a été repensé et inclut désormais l'étude des forêts et de l'eau, portant à près de 79% la part du capital naturel en valeur couvert par nos programmes. C'est pour mieux illustrer cette nouvelle orientation, que nous avons, en début d'année, fait évoluer notre nom de Carbon Disclosure Project à CDP et pris la décision de mettre l'accent sur les projets prônant un passage à l'acte. Notre mission est d'analyser dans quelles mesures les entreprises influencent les politiques publiques relatives au changement climatique. Certaines entreprises ne baissent pas les bras et s'activent, que ce soit directement ou au travers d'associations, afin d'éviter l'inévitable. Les nations ont besoin d'une réglementation climatique raisonnable qui protège l'intérêt public à long terme.

Alors que chaque pays cherche à relancer sa croissance économique et ses créations d'emploi, dans le respect de l'environnement, c'est aux entreprises qu'il incombe de réaliser cette croissance tout en veillant à préserver les ressources naturelles. Cette opportunité est immense, et, à dire vrai, c'est la seule forme de croissance qui en vaille la peine.

Paul Simpson,
PDG du CDP

¹ New York State Hurricane Sandy Damage Assessment; Gouverneur Andrew Cuomo; Novembre 12, 2012 <http://www.governor.ny.gov/press/11262012-damageassessment>
² <https://www.cdproject.net/CDPResults/3-percent-solution-report.pdf>

Avant-Propos de la Commissaire Européenne à l'Action pour le Climat

Les éclairages que le système de reporting du CDP apporte en motivant les entreprises et les villes à mesurer et à suivre leurs impacts environnementaux nous conduisent à prendre de meilleures décisions politiques.



Nous notons les premiers signes prouvant que l'Europe est en train de sortir de la crise, même si trop d'incertitudes persistent pour s'en satisfaire. Le focus passe désormais du court au plus long terme : la consolidation fiscale doit être accompagnée de réformes structurelles qui établiront des assises solides pour la croissance future. Néanmoins, les effets de la crise continuent à se faire sentir. Le chômage de longue durée et des jeunes, une demande intérieure faible, un accès difficile au crédit pour beaucoup de PME – ces réalités sont toujours d'actualité. Nous aurions probablement pu en éviter une partie si nous avions mis en place les réformes nécessaires plus tôt. Nous payons aujourd'hui le prix de ne pas avoir suffisamment fait par le passé.

Ayant appris cette leçon à nos dépens, nous ne devrions pas répéter la même erreur. Le changement climatique est l'un de ces enjeux à long terme qui doit être traité dès maintenant. Il ne s'est pas interrompu pendant la crise. L'Europe n'est pas devenue indépendante en termes d'énergie. Et nos infrastructures énergétiques ne se sont pas rajeunies. Ces défis sont toujours d'actualité, et si nous ne nous y attaquons pas, ils auront des impacts beaucoup plus sérieux sur l'économie européenne et sur la manière dont les entreprises opèrent.

C'est pourquoi les données remontées par le CDP constituent un outil si important. Elles permettent aux investisseurs de savoir si les entreprises intègrent les éléments relatifs au changement climatique dans leur stratégie de développement. Elles permettent également aux entreprises d'identifier de nouvelles sources de réduction de leur propre consommation d'énergie et de leurs émissions de gaz à effet de serre. Elles peuvent aussi permettre aux nouveaux investissements de davantage tenir compte des aspects liés au changement climatique. Les éclairages que le système de reporting du CDP apporte en motivant les entreprises et les villes à mesurer et à suivre leurs impacts environnementaux nous conduisent à prendre de meilleures décisions politiques.

Les différents rapports sur le changement climatique du CDP Europe montrent que, dans les pays nordiques, une part croissante d'entreprises réalise des réductions d'émissions tandis que les entreprises du sud de l'Europe deviennent de plus en plus matures dans leur reporting d'informations environnementales et dans leur gestion des émissions. Bien que la part d'entreprises qui rapportent leurs émissions de gaz à effet de serre en Europe centrale et de l'est reste bien inférieure à la moyenne européenne, un nombre croissant de sociétés cotées dans cette région mesurent et rapportent leurs émissions, ce qui est encourageant.

L'efficacité des ressources et la gestion responsable du capital naturel sont au cœur de la stratégie de l'UE pour son développement à long terme. Au moment où la Commission Européenne est en train de préparer le cadre des politiques climatiques et énergétiques de l'UE à horizon 2030, il est encourageant de voir que beaucoup d'entreprises européennes ont compris que notre potentiel de croissance économique future dépend aussi de la manière dont nous traitons nos ressources ainsi que les défis relatifs au changement climatique.

Connie Hedegaard,

Commissaire Européenne à l'Action pour le climat

Avant-propos du Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie



droits MEDDE/DICOM

En matière d'évaluation de l'empreinte carbone, les démarches volontaires permettent d'aller au-delà des obligations réglementaires en intégrant les émissions des entreprises au sens large. L'enjeu est de prendre en compte de façon progressive les émissions liées à l'ensemble des activités générées.

Devenir une nation de l'excellence environnementale est l'objectif qui a été fixé à la France et aux Français par le Président de la République lors de la première conférence environnementale en 2012. Cette ambition s'appuie sur la volonté forte de participer de cette manière à l'amélioration, dès aujourd'hui et sur le long terme, du bien-être des Français, de la compétitivité de nos entreprises et de la souveraineté de notre pays.

La transition écologique et énergétique est un impératif, pas une option. Mieux exploiter les ressources naturelles déjà extraites par la promotion de l'économie circulaire, mieux préserver la biodiversité marine et la ressource en eau, ou encore réduire de 50 % de notre consommation finale d'énergie à l'horizon de 2050, réduction de 30 % de notre consommation d'énergie fossile, contribution climat-énergie ... Ces objectifs issus de la conférence environnementale 2013 seront autant d'opportunités pour l'innovation, la création de nouvelles valeurs et de nouveaux emplois.

Répondre à ces enjeux nécessite la participation de tous : État, collectivités, entreprises et citoyens. Mais pour modifier nos choix de production et de consommation, nous avons besoin d'être informés de leurs impacts.

La France soutient depuis plus de 10 ans les démarches des entreprises visant à évaluer leurs émissions de gaz à effet de serre et à établir des plans de réduction. Depuis fin 2012, elle a rendu obligatoire la réalisation de bilans et de plans d'actions tous les trois ans pour les entreprises de plus de 500 salariés. L'évaluation de cette première période réglementaire a mis en évidence les progrès réalisés, alors que plus de 50 % des entreprises réalisaient cet exercice pour la première fois.

L'amélioration de l'information environnementale passe également par des démarches volontaires. J'y attache une grande importance. Le gouvernement français vient de

transmettre au Parlement le bilan d'une expérimentation relative à l'empreinte environnementale, qui a associé de juillet 2011 à juillet 2012 168 entreprises de tailles et de secteurs très divers. 60 % d'entre elles, toutes volontaires, se sont déclarées satisfaites d'y avoir participé. Près des trois-quarts estiment que l'affichage environnemental représente une source potentielle de gain de compétitivité.

En matière d'évaluation de l'empreinte carbone, les démarches volontaires permettent d'aller au-delà des obligations réglementaires en intégrant les émissions des entreprises au sens large. L'enjeu est de prendre en compte de façon progressive les émissions liées à l'ensemble des activités générées, y compris par exemple celles correspondant aux produits et services des fournisseurs, au transport des marchandises ou aux investissements.

Il est fondamental d'élargir la vision de l'empreinte carbone au-delà des seules frontières de l'entreprise. C'est à cette condition qu'il sera possible d'anticiper les évolutions nécessaires à une réduction ambitieuse des émissions de gaz à effet de serre. La France a proposé d'accueillir en 2015 la conférence de la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à l'occasion de laquelle devront être décidés de nouveaux objectifs de réduction des émissions après 2020. Ils nécessiteront la mobilisation de tous les acteurs. Ce rapport 2013 du CDP témoigne de l'engagement des entreprises françaises vers ces objectifs et de leur dynamique.

Philippe Martin,
Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie

Avant-Propos du Managing Director d'Accenture

Au-delà de l'attention portée à l'intégration des risques, des données probantes démontrant l'émergence de nouveaux modèles économiques liés au changement climatique sont recherchées.



Alors que la teneur en dioxyde de carbone de l'atmosphère atteint la barre des 400 parties par million (ppm) pour la première fois depuis 3 millions d'années, les entreprises françaises prennent de plus en plus conscience de la nécessité de concilier business et développement durable... et des opportunités de développement et de différenciation, qui peuvent y être associées.

Les acteurs de la sphère financière, buy side (investisseurs) et sell side (intermédiaires financiers), voient dans le CDP une source pertinente d'information afin d'apprécier l'intégration des enjeux du changement climatique à la stratégie des entreprises. Ils saluent la richesse des informations qualitatives présentes dans les bases de données du CDP.

Au regard des points d'attention portés par ces acteurs, nous avons considéré deux axes d'analyse dans le cadre du présent rapport.

Les informations démontrant un alignement de la stratégie d'entreprise avec les risques liés au changement climatique sont ainsi analysées avec attention. Au regard de la valorisation actuelle de la tonne carbone émise, les risques financiers associés ne sont pas systématiquement jugés comme significatifs. En revanche, l'attention se porte aujourd'hui sur les impacts du changement climatique sur la performance de l'entreprise. A titre d'exemple, la démonstration par certains énergéticiens de l'anticipation des scénarios de raréfaction de la ressource en eau et des impacts à moyen terme sur certaines activités hydroélectriques constitue un élément retenu dans les recommandations d'achat.

De même, un engagement volontaire et appuyé par une transformation de l'entreprise pour répondre aux risques et opportunités du changement climatique, constitue une source d'information justifiant l'intégration d'une valeur dans un fonds ISR.

Au-delà de l'attention portée à l'intégration des risques, des données probantes démontrant l'émergence de nouveaux

modèles économiques liés au changement climatique sont recherchées. Si les entreprises françaises ont dans l'ensemble progressé en termes de qualité du reporting et de performance carbone, elles peinent encore à assumer leur responsabilité élargie en tant que producteurs de biens et services. Leurs efforts sont encore trop souvent concentrés sur la mesure d'opportunités relativement insignifiantes en termes de réduction carbone, telles que les émissions générées par les voyages d'affaires, au lieu de couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur.

A ce titre, l'attention est portée sur la qualité des données du scope 3 et notamment sur la mesure de l'impact des produits tout au long de leur cycle de vie : les entreprises sont encouragées à ne plus circonscrire leur responsabilité aux seules activités de production mais à l'élargir à toute la chaîne de valeur. A titre d'exemple, les émissions générées par un plat cuisiné vendu en grande surface ne se limitent pas à la simple fabrication de ce produit, mais doivent aussi prendre en compte l'impact environnemental engendré en amont, ainsi que celui lié à sa distribution... jusqu'à son utilisation finale – l'énergie consommée par son stockage et son utilisation (réfrigération, préparation, cuisson). Les investisseurs sont confrontés à un défi similaire dans la mise en place d'une approche standardisée pour calculer l'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement.

Saisissant l'importance d'une réflexion globale sur l'ensemble de la chaîne de valeur produit, certaines entreprises, les plus engagées, ont commencé ce travail de traitement et quantification des enjeux carbonés liés aux processus amont (fournisseurs, approvisionnement) et aval (distribution, utilisation du produit fini).

Cédric Vatier,

Directeur Général de l'activité Conseil en Stratégie et Développement Durable France & Benelux, Accenture



Executive summary

Les réponses des entreprises françaises au questionnaire annuel du CDP permettent, chaque année, de disposer de nombreuses données qualitatives et quantitatives sur leur perception et leur stratégie face au changement climatique. En 2013, les 90 sociétés prises en compte dans l'analyse, dont la totalité du CAC 40, représentent 89% de la capitalisation boursière des 250 plus grandes entreprises françaises. La qualité de leur reporting sur le changement climatique et de leur performance carbone s'est sensiblement améliorée depuis 2012. En effet, le score moyen de transparence et de performance s'élève à 75 C alors qu'il était de 67 C l'année dernière, et pour la première fois en France une entreprise a réussi à obtenir le score maximum de 100A.

Néanmoins, les marges de progression demeurent importantes puisque seules 10 % des entreprises de l'échantillon font preuve d'un fort engagement et d'une relative maturité dans la gestion systématique et stratégique du changement climatique.

Ces entreprises se distinguent principalement grâce à leur gouvernance et la définition d'objectifs clairs de réduction. L'essentiel des initiatives de réduction des émissions se porte toutefois sur l'efficacité énergétique, plus facilement actionnables que celles qui sont liées, par exemple, aux changements des comportements. Ces actions peuvent paraître insuffisantes aux investisseurs et intermédiaires financiers, qui s'attachent de plus en plus à prendre en compte les impacts du changement climatique sur la performance des entreprises dans le cadre de l'ISR.

Par ailleurs, les données sur la prise en compte des risques et opportunités du changement climatique sont d'une grande richesse. Parmi les risques identifiés par les entreprises françaises, le risque réglementaire arrive toujours en première position – pour 84 % d'entre elles.

Les taxes carbone, déjà en vigueur ou en discussion, sont pointées du doigt, avec comme impact potentiel une hausse des coûts opérationnels des entreprises concernées. Un autre risque identifié par un tiers des entreprises est le risque lié à leur réputation, notamment dans le secteur de la consommation courante, avec comme conséquence prévisible la baisse de la demande de biens et services. Enfin, plus de 60% des entreprises mentionnent les risques associés aux changements d'ordre climatique ou météorologique comme étant susceptibles d'affecter leur activité. Quant aux opportunités, les plus citées sont l'évolution du comportement des consommateurs et des normes relatives à l'efficacité des produits ayant comme perspective l'émergence de nouveaux produits ou services.

Outre l'attention portée à la prise en compte des risques et opportunités liés au changement climatique, la sphère financière s'intéresse également à l'analyse de la responsabilité élargie des producteurs. A ce titre, investisseurs et intermédiaires financiers portent leur attention sur la qualité des données du scope 3, et notamment sur la mesure de l'impact des produits tout au long de leur cycle de vie. Si le rapport CDP France 2013 montre que la stratégie carbone des entreprises répondantes est essentiellement axée sur les processus de production, les entreprises les plus engagées commencent cependant à prendre en compte l'intégralité de leur chaîne de valeur, en amont comme en aval. Saisissant l'importance d'une réflexion globale sur toute la chaîne de valeur du produit, elles investissent ainsi dans des programmes d'évaluation du cycle de vie et engagent de plus en plus leurs fournisseurs. Ainsi, 20 % des entreprises répondantes ont jugé pertinentes les émissions de scope 3 associées à l'utilisation finale des produits vendus, et ont déjà commencé à les estimer – loin derrière les voyages d'affaires, qui arrivent de nouveau en tête des émissions de scope 3 rapportées (par 48% des entreprises), malgré leur faible impact relatif.

Risque n°1 identifié :
Taxes carbone
Opportunité n°1
identifiée : **Evolution
du comportement
du consommateur**

91% des
émissions scope 1
et 2 rapportées sont
générées par
9 entreprises

Capitalisation
boursière couverte
par le CDP
89%

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Gouvernance et stratégie des entreprises répondantes

Introduction

Nous estimons qu'aujourd'hui seulement 20% des risques auxquels sont soumises les entreprises sont reflétés dans les rapports financiers de ces dernières. Ce faible pourcentage met en évidence le besoin croissant de prendre en compte des données non-financières dans l'évaluation des entreprises.

Le rapport CDP France 2013 contient en substance deux observations majeures : d'une part, il apparaît que la stratégie carbone fait assez peu l'objet d'une « politique visionnaire » de la part des 250 premières entreprises françaises ; de l'autre, on constate que quelques-unes de ces entreprises (les « matures ») se sont malgré tout fixées des objectifs clairs sur lesquels elles s'engagent. Ainsi, malgré un retard général, quelques entreprises montrent la voie.

Une maturité encore faible sur le sujet...

Principal enseignement de ce rapport CDP France 2013 : pour la grande majorité des entreprises, un long chemin reste à parcourir en matière de transparence et de partage des informations sur leur stratégie carbone. Le rapport démontre en effet que moins de 10 % des entreprises sollicitées font preuve d'un engagement et d'une maturité avancés dans ce domaine (cf. Figure 1). 156 des 250 entreprises interrogées n'ont pas répondu – un constat plutôt alarmant. Ce constat est toutefois tempéré par le fait que la totalité des entreprises du CAC 40 à date a partagé, dans le cadre de cet exercice de transparence, ses engagements et sa performance carbone, et que les principaux émetteurs se sont engagés dans cette démarche.

Fiche technique rapport CDP France 2013

- ▼ 250 entreprises sollicitées
- ▼ Reporting réalisé de février à juin 2013
- ▼ 94 entreprises répondantes (dont 4 au niveau de la société mère, non prises en compte dans ce rapport)
- ▼ Au vu des résultats, 22 d'entre elles sont considérées comme « matures » en matière de stratégie carbone, soit 9 % de l'échantillon et 35% de la capitalisation boursière des 250 premières entreprises françaises.

Les 90 entreprises répondantes représentent 89% de la capitalisation boursière des 250 plus grandes entreprises françaises.

Au total, 22 entreprises se distinguent de la tendance française et sont considérées comme pionnières dans la gestion stratégique du changement climatique. Elles sont suivies de près par 23 entreprises dont la transparence doit être saluée, notamment parce qu'elle est supérieure ou proche de la note de transparence CDP française moyenne (75), même si, au regard du périmètre français, elles n'en restent pas moins en retrait.

Progression de
12,5%
du taux de
participation par
rapport à 2012

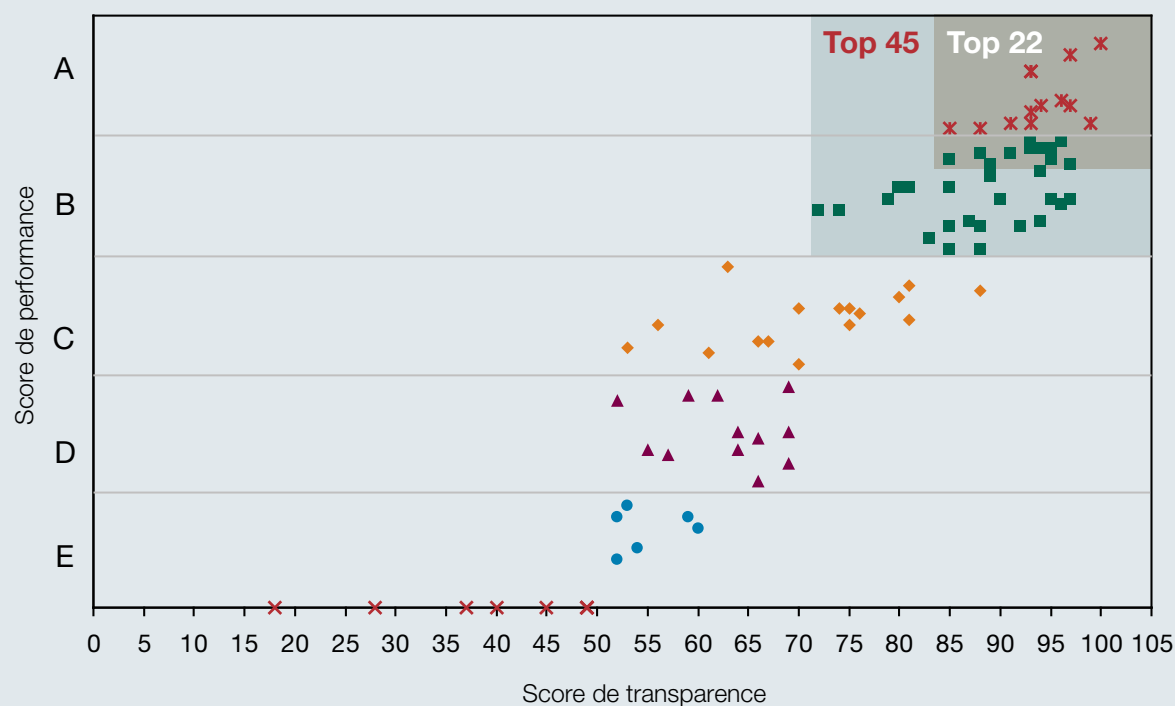
Scores moyens en
France :
75 pour la
transparence
C pour la
performance

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Figure 1 : Maturité des entreprises françaises répondantes

Note de performance :

● E ▲ D ◆ C ■ B ✕ A ✕ Pas de note de performance



On note que certaines entreprises matures et engagées se dégagent du peloton de l'ensemble des entreprises répondantes (cf. Figure 2). Parmi elles : Steria, Schneider Electric, L'Oréal, BNP Paribas, Bic, Axa, Gecina, Atos et Air France. Au sein de ce top 22, deux entreprises se distinguent, Steria et Schneider Electric, par leurs scores de transparence* et de performance**, qui démontrent un engagement carbone aligné avec leur stratégie d'entreprise.

*Le score de transparence illustre la qualité et la clarté des réponses transmises par les entreprises, et donc, indirectement, l'utilité des données reportées.

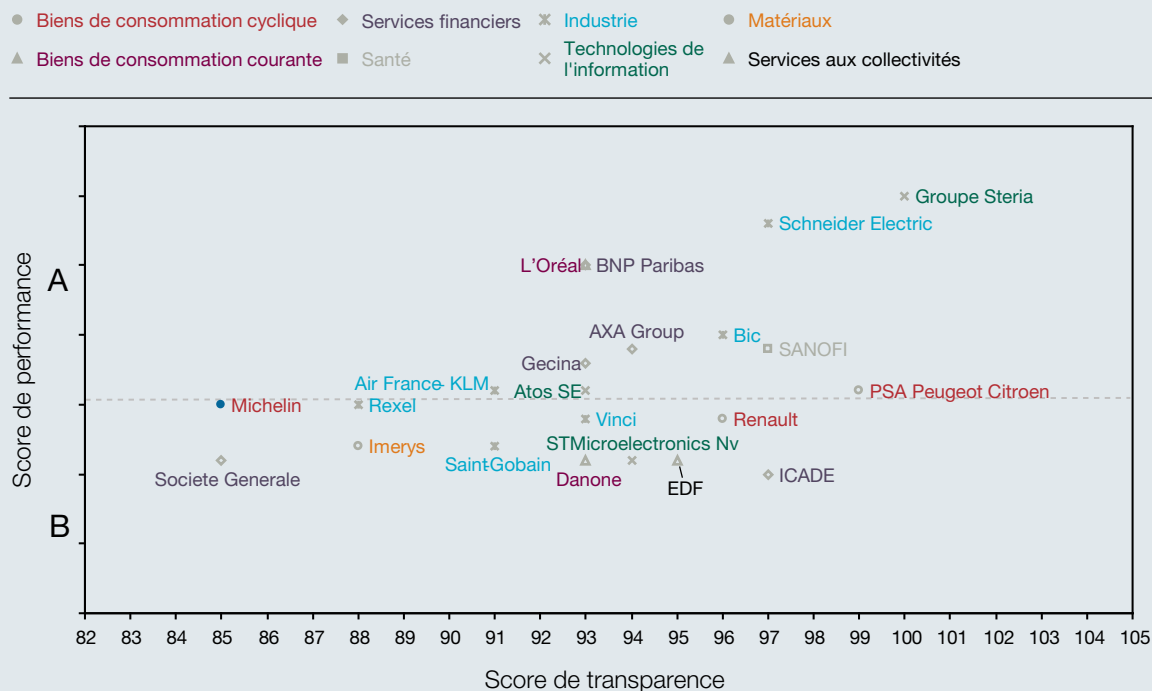
**Le score de performance récompense les actions contribuant à atténuer ou à encadrer les effets du changement climatique

Capitalisation
boursière
couverte par le
CDP :

89%

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Figure 2 : Zoom sur le top 22



Les « matures et engagées » ne sont pas nécessairement les principaux émetteurs

Il est intéressant de noter que les émissions (scope 1 et 2) des entreprises du top 22 ne représentent que 19 % du total des émissions déclarées (cf. Figure 3).

Les principaux émetteurs nationaux ne sont en effet pas tous présents dans le top 22. Parmi ces neuf principaux émetteurs, seules trois entreprises (Saint-Gobain, EDF et Air France) y figurent, les autres étant présents dans le top 45, hormis Total.

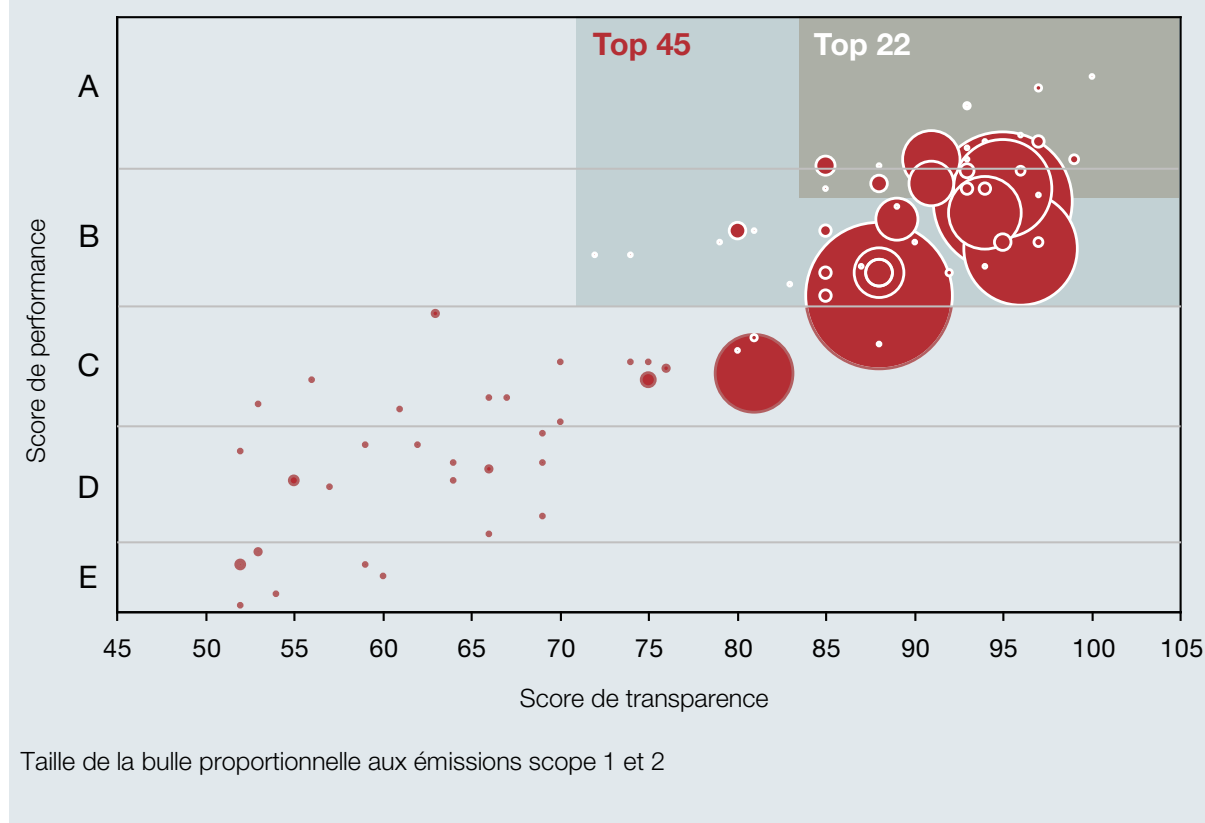
Le top 22
représente seulement
19% des émissions
scope 1 et 2 rapportées

91% des
émissions scope
1 et 2 rapportées
sont générées par
9 entreprises

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

À l'exception de ces trois grandes entreprises, qui ont partagé dans le cadre du questionnaire CDP les efforts significatifs entrepris eu égard aux enjeux de leurs émissions, il semble exister des marges de progrès en terme d'engagement, de transparence et de performance pour les autres principaux émetteurs français.

Figure 3 : Maturité des entreprises françaises en comparaison avec leur niveau d'émissions scope 1 et 2



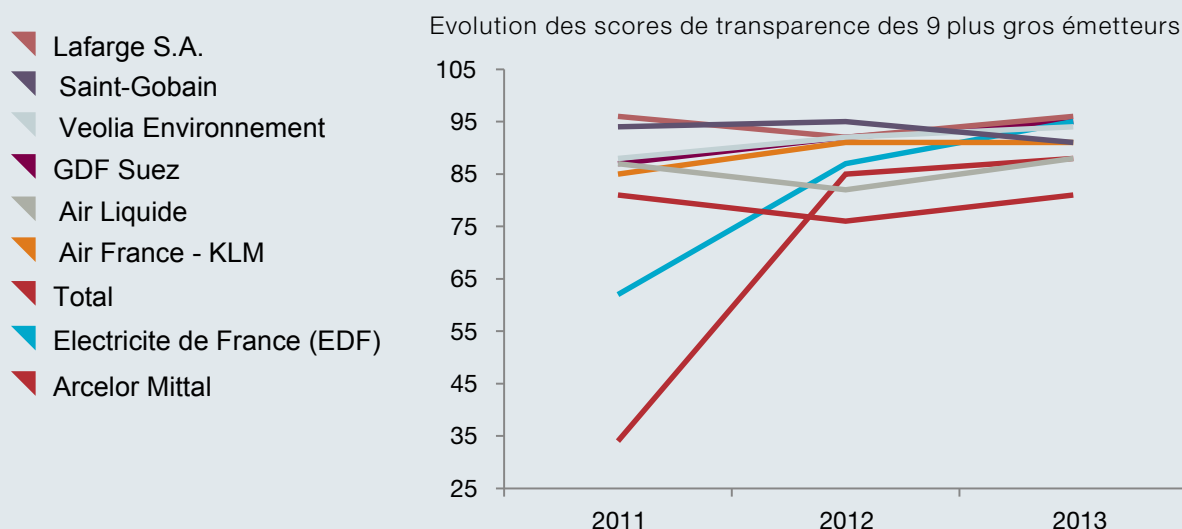
Transparence : stabilité des 9 plus gros émetteurs

L'évolution des scores de transparence des 9 plus gros émetteurs montre que le niveau de transparence est stable depuis 2011 (cf. Figure 4), à l'exception d'Arcelor Mittal et d'EDF qui ont vu leur score de transparence s'améliorer significativement en 2012 pour s'aligner avec le score des autres principaux émetteurs. Ce plateau atteint dans la note de transparence s'explique en partie par le poids donné dans l'analyse à la pertinence du lien entre les engagements liés au changement climatique et la

valorisation des impacts économiques correspondants à court ou moyen terme. On constate que les réponses ont peu évolué en 3 ans. Cet enjeu de quantification et de valorisation des impacts économiques a été relevé dans l'étude UNGC Accenture, au cours de laquelle un millier de PDG parmi les 8 000 entreprises membres du Global Compact ont été interrogés : 37 % d'entre eux reconnaissent que le manque de quantification des impacts économiques court-terme constitue un frein à l'accélération des progrès.

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Figure 4 : Zoom sur les 9 plus gros émetteurs

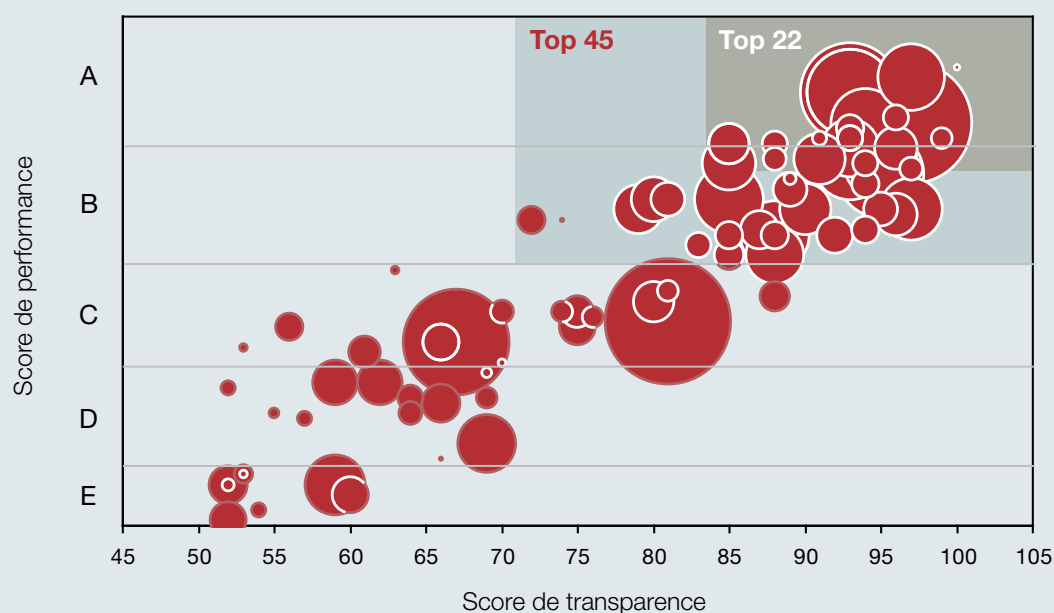


Engagement vs capitalisation boursière

La Figure 5 montre bien qu'il n'y a pas d'équation entre une capitalisation boursière importante et une maturité en matière de stratégie carbone. Les entreprises appartenant au top 45, ayant des scores de performance de A et B, représentent 67% de la capitalisation boursière. Malgré leur exposition vis-à-vis des investisseurs, certaines entreprises du CAC 40, en particulier, restent en deçà du score de transparence moyen français.

A titre d'exemple, trois acteurs majeurs du luxe ont un positionnement très différent : LVMH, au regard des informations transmises au CDP, fait preuve d'une faible maturité en matière de stratégie carbone; Hermès fait partie des entreprises qui n'ont pas répondu à la demande d'information du CDP ; tandis que Kering améliore son score par rapport à 2012 et se révèle être la seule entreprise du secteur à opérer un sursaut, se qualifiant ainsi pour le Climate Disclosure Leadership Index (CDLI).

Figure 5 : Engagement des entreprises françaises en comparaison avec leur capitalisation boursière



Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Les leviers du leadership

La gouvernance

La maturité repose notamment sur la gouvernance affichée de l'entreprise. Celle-ci constitue un sujet fort de différenciation, sur le sujet du risque carbone, entre les entreprises matures et les autres. La quasi-totalité (95 %) des entreprises matures et engagées a mis en place une structure responsable des questions relatives au changement climatique (personne ou comité) via leur Comex (cf. Figure 6a). On note également que le changement climatique

est intégré dans la stratégie de l'entreprise pour 100 % des entreprises leaders (cf. Figure 6b). Par ailleurs, 91 % des entreprises du top 22 distribuent un bonus financier pour la gestion des questions relatives au changement climatique, contre 66 % pour l'ensemble de l'échantillon (cf. Figure 6c), et ce dans une plus grande proportion quelle que soit la fonction concernée dans l'entreprise (cf. Figure 6d).

Figure 6a : Gouvernance

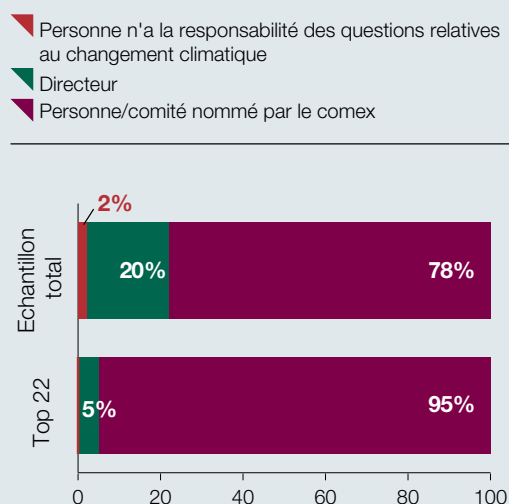


Figure 6b : Intégration du changement climatique dans la stratégie de l'entreprise

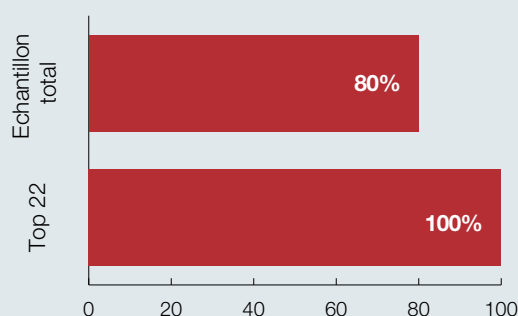


Figure 6c : Distribution de bonus financiers lors de l'atteinte d'objectifs environnementaux

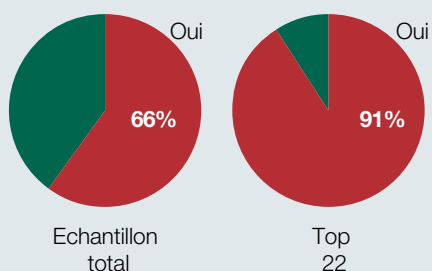
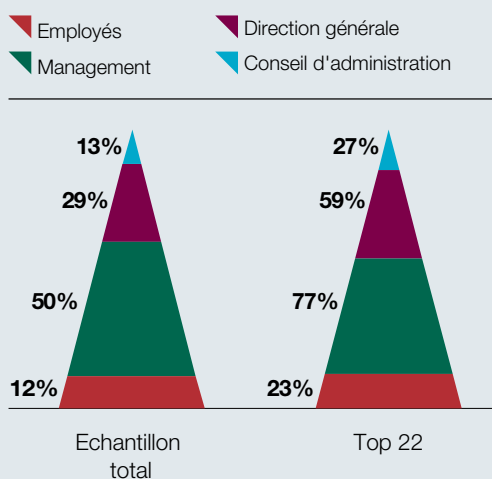
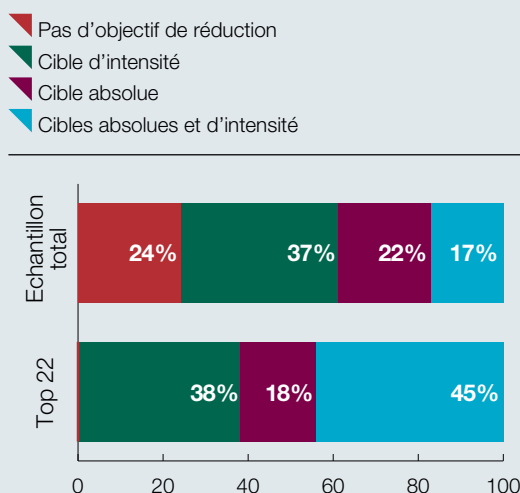


Figure 6d : Distribution de bonus financiers par fonction



Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

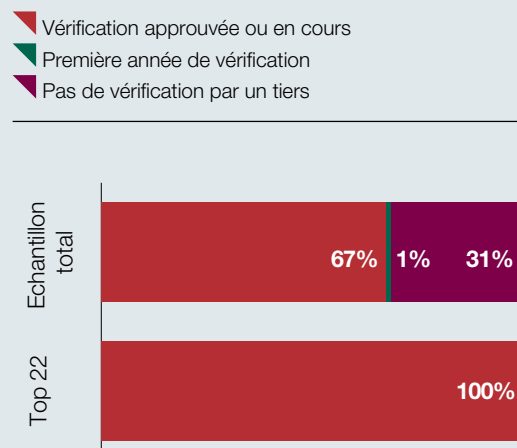
Figure 7 : Objectifs de réduction des émissions



Des objectifs clairs de réduction

Les entreprises matures et engagées se distinguent encore une fois de l'ensemble des entreprises répondantes (cf. Figure 7) puisque 45 % d'entre elles se sont fixées des objectifs de réduction à la fois absolus et en intensité contre 17 % pour l'ensemble de l'échantillon. Les indicateurs d'intensité les plus utilisés par les entreprises répondantes rapportent les émissions au nombre d'employés, à la tonne, à l'unité de production, à la surface utilisée ou encore à l'unité de revenu.

Figure 8 : Vérification des émissions scopes 1, 2 et 3

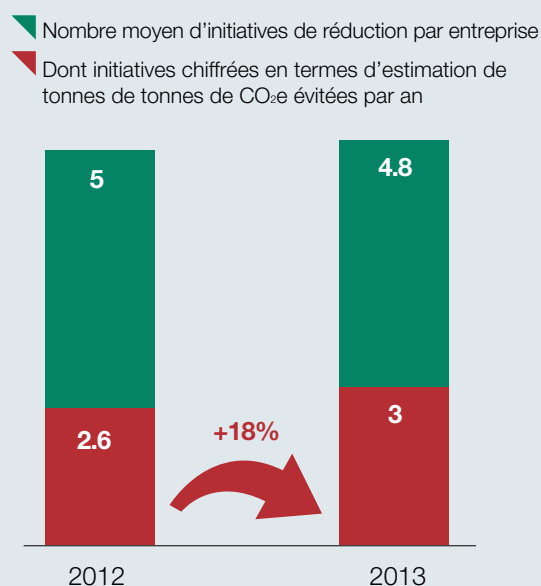


Un niveau de vérification avancé

Les entreprises les plus matures se distinguent également par leur niveau de vérification externe, véritable gage de crédibilité (cf. Figure 8).

Le CDP veille à encourager des niveaux plus élevés de vérification/assurance par des tiers en réponse aux exigences de qualité des données. La notation des rapports de vérification joints aux réponses des entreprises est prise en compte dans la notion de "vérification approuvée". Dans les cas où des entreprises rapportent une vérification/assurance pour plus d'un scope, le niveau de vérification/assurance le plus avancé est pris en compte.

Figure 9 : Initiatives de réduction d'émissions



Des initiatives de réduction des émissions en progression

On observe une progression de 18% du nombre d'initiatives de réduction des émissions par entreprise, chiffrées en termes d'estimation de CO₂e évitées par an (cf. Figure 9), ce qui démontre l'engagement et la volonté croissante des entreprises répondantes de mettre en œuvre des actions de réduction.

En ce qui concerne les types d'initiatives de réduction des émissions mises en place, l'essentiel des efforts se porte sur l'efficacité énergétique (cf. Figure 10a). Un constat qui n'est guère surprenant : les actions de réduction liées à l'efficacité énergétique sont plus facilement actionnables que les initiatives liées, par exemple, au changement des comportements. A noter également que les réductions d'émissions associées à ces initiatives sont encore essentiellement liées à l'efficacité énergétique et aux processus, et très peu aux évolutions sur le cycle de vie du produit (cf. Figure 10b).

Analyse des tendances clés - Partie 1 : Gouvernance et stratégie

Figure 10a : Nombre d'initiatives de réduction des émissions chiffrées, par type d'activité, et délai de retour sur investissement

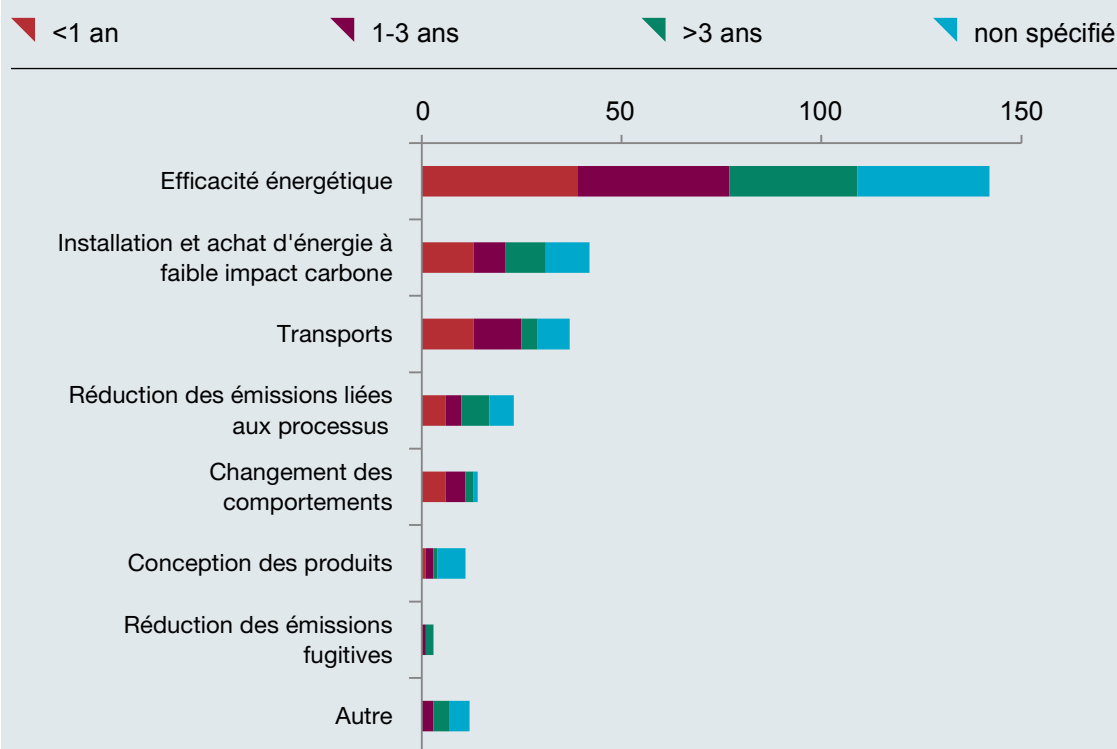
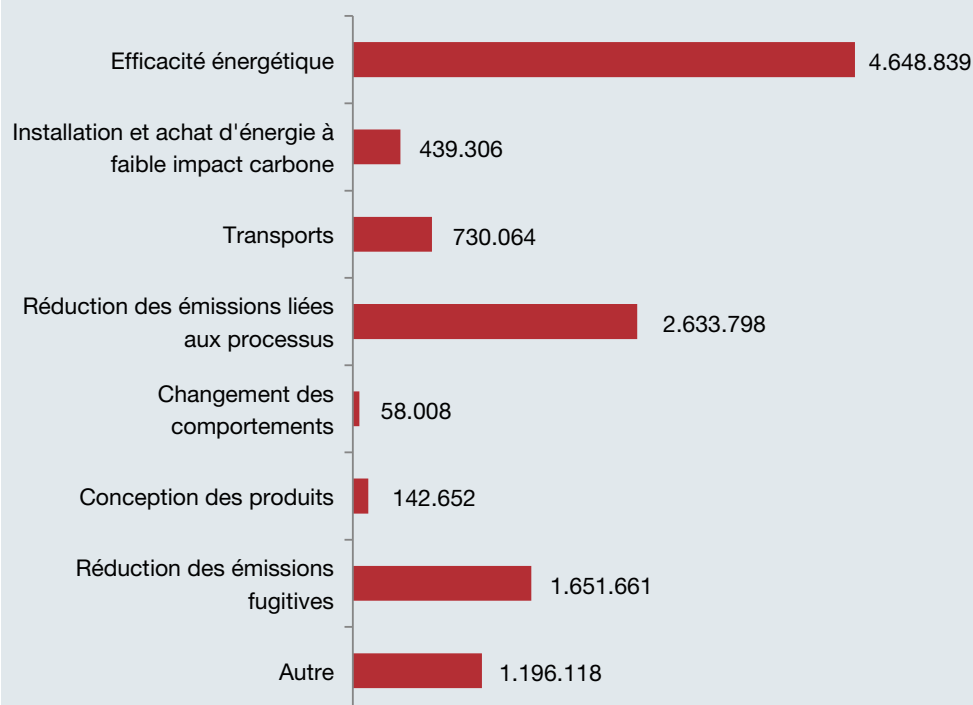


Figure 10b : Réductions d'émissions associées aux initiatives mises en place

■ Tonnes de CO₂e évitées par an (estimation)



Analyse des tendances clés



Dans la cadre de la rédaction de ce rapport, nous avons interviewé quelques acteurs de la sphère financière, buy side (investisseurs) et sell side (intermédiaires financiers).

Il est intéressant de noter que tous les acteurs interviewés utilisent des données sur les émissions de GES des entreprises. Leurs principales sources d'information sur ce sujet sont les **rapports de développement durable** des entreprises et les **données issues du CDP**. Les acteurs buy side interviewés utilisent de manière presque exclusive les rapports de développement durable et les données du CDP, tandis que les acteurs sell side ont recours à des sources d'information plus diversifiées, telles que le registre européen du carbone, des données diffusées par des cabinets spécialisés ou des agences de notation extra-financière – qui utilisent elles-mêmes les données CDP en amont.

Les interviewés saluent la **richesse des informations qualitatives** présentes dans les bases de données du CDP et y voient une source pertinente d'information afin d'apprécier l'intégration des enjeux du changement climatique à la stratégie des entreprises.

Les informations démontrant un **alignement de la stratégie d'entreprise avec les risques liés au changement climatique** sont ainsi analysées avec attention. Au regard de la valorisation actuelle de la tonne carbone émise, les risques financiers associés ne sont pas systématiquement jugés comme significatifs. En revanche, l'attention se porte aujourd'hui sur les impacts du changement climatique sur la performance de l'entreprise. A titre d'exemple, la démonstration par

certains énergéticiens de l'anticipation des scénarios de raréfaction de la ressource en eau et des impacts à moyen terme sur certaines activités hydroélectriques constitue un élément retenu dans les recommandations d'achat.

De même, un engagement volontaire et appuyé par une **transformation de l'entreprise pour répondre aux risques et opportunités du changement climatique**, constitue une source d'information justifiant l'intégration d'une valeur dans un fonds ISR. Des données probantes démontrant l'émergence de nouveaux modèles économiques liés au changement climatique sont recherchées. Les informations démontrant la responsabilité élargie du producteur sont également analysées. A ce titre, l'attention est portée sur la qualité des données du scope 3 et notamment sur la mesure de l'impact des produits tout au long de leur cycle de vie.

Au regard des points d'attention portés par les acteurs buy side et sell side de la sphère financière, deux axes d'analyse ont été considérés dans le cadre du présent rapport :

1. **Les risques et opportunités liés au changement climatique et leur évaluation**

2. **La responsabilité élargie à toute la chaîne de valeur et au cycle de vie du produit**

Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités

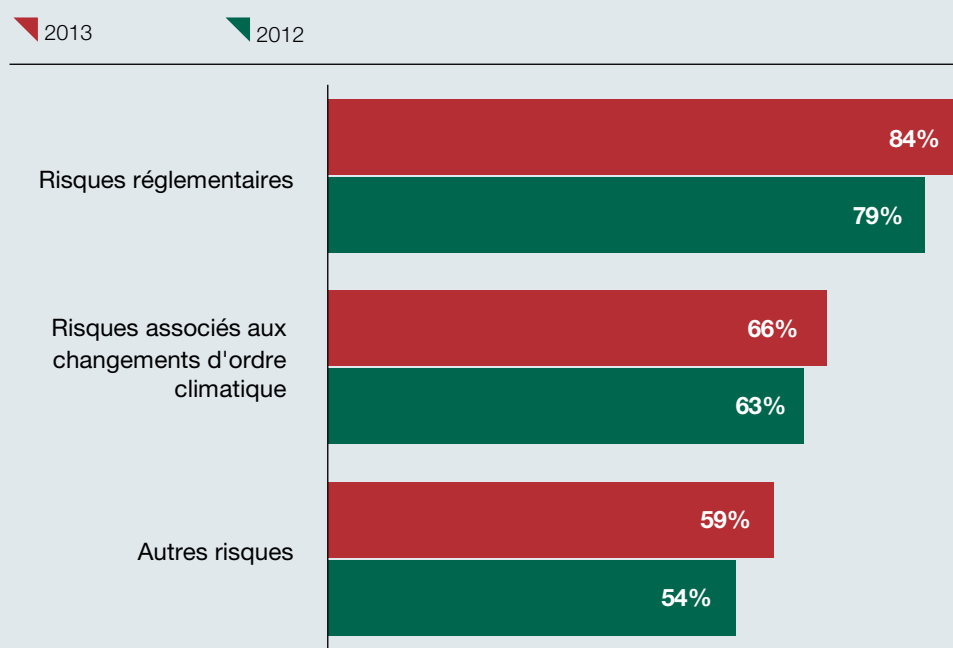
Les risques et opportunités liés au changement climatique et leur évaluation

Les investisseurs sont attentifs aux signaux émis par les entreprises pour évaluer la capacité de leur système de production à relever les défis relatifs au changement climatique. Risques et opportunités sont estimés à l'aune de leur impact sur les perspectives de croissance. Les investisseurs évaluent la capacité de l'entreprise à faire évoluer son modèle économique, à se transformer. Certaines stratégies d'innovation sont à noter de la part d'entreprises faisant preuve de résilience en matière de développement durable.

Le risque réglementaire en première ligne

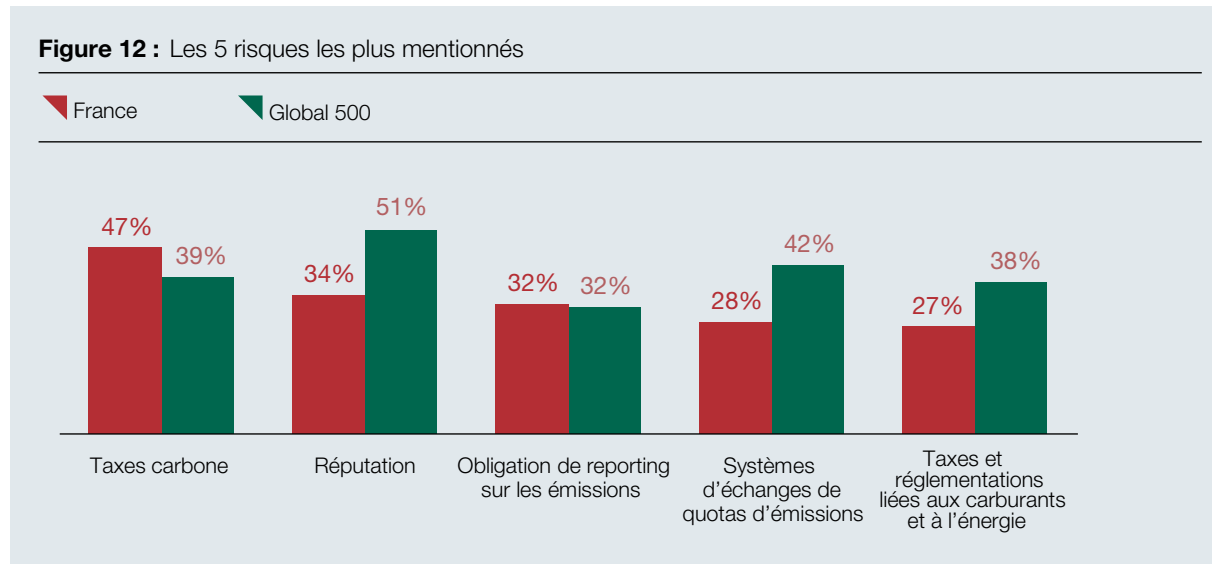
Parmi les risques identifiés par les entreprises françaises, le risque réglementaire arrive toujours en première position pour 84 % d'entre elles (79 % en 2012, cf. Figure 11).

Figure 11 : Proportion d'entreprises ayant identifié un ou plusieurs risques par typologie



Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités

Près de la moitié des entreprises répondantes citent les taxes carbone comme un risque susceptible d'augmenter leurs coûts opérationnels (cf. Figure 12). Seul le secteur financier se sent moins concerné.



Le risque réglementaire est perçu sur l'ensemble du territoire européen

Le très bas prix du carbone sur le marché des quotas d'émissions ne permet pas de réduire ces dernières au niveau souhaité. Cette situation peut inciter l'ensemble des gouvernements européens à se tourner vers la taxe carbone comme une mesure incitative supplémentaire. La réglementation mise en place au Royaume-Uni (Carbon Reduction Commitment) est citée à plusieurs reprises, ainsi que les taxes en vigueur dans les pays nordiques et celles qui pourraient l'être prochainement dans les autres pays européens. Sont également mentionnées les discussions en cours hors d'Europe comme en Australie, Afrique du Sud ou Corée du Sud. L'absence d'harmonisation internationale de ces taxes est déplorée parce qu'elle entraîne une distorsion de la compétitivité des entreprises présentes sur plusieurs marchés.

Les principales activités concernées par la taxe carbone sont le transport et le fret (taxes sur le

kérosène, sur les kilomètres parcourus par les poids lourds, sur les flottes de véhicules, sur les navires sismiques...) ainsi que les activités énergivores telles que la construction. Sa mise en œuvre affecterait en premier lieu les coûts opérationnels des entreprises dont l'énergie, le transport et la logistique représentent une part importante de leur activité. Par exemple, Kering (ex PPR) chiffre le surcoût à 400 k€ annuels (0,125 €/km) sur le transport de marchandises si une telle taxe était introduite en France et Lafarge à 5,19 M€ annuels (10€/t) si elle devait l'être en Afrique du Sud.

D'autres risques réglementaires sont cités par près d'un tiers des entreprises : les obligations de reporting des articles 75 et 225 de la loi Grenelle 2, les systèmes d'échange de quotas d'émissions ou les taxes et réglementations liées aux carburants et à l'énergie.

Le risque de réputation est une préoccupation réelle

Identifié par un tiers des entreprises participantes (cf. Figure 12), ce risque peut se traduire par un impact négatif sur la demande de biens et de services, notamment dans le secteur de la consommation courante. Ces entreprises soulignent l'importance d'être perçues tant par les consommateurs que par les parties prenantes comme des acteurs engagés dans la

lutte contre le changement climatique. L'identification de ce risque est corrélée avec la mise en œuvre en interne de processus de mesure et de reporting des actions engagées dans ce domaine.

Les opportunités liées à la réputation sont quant à elles moins fortement perçues par les entreprises françaises que par les entreprises au niveau monde.

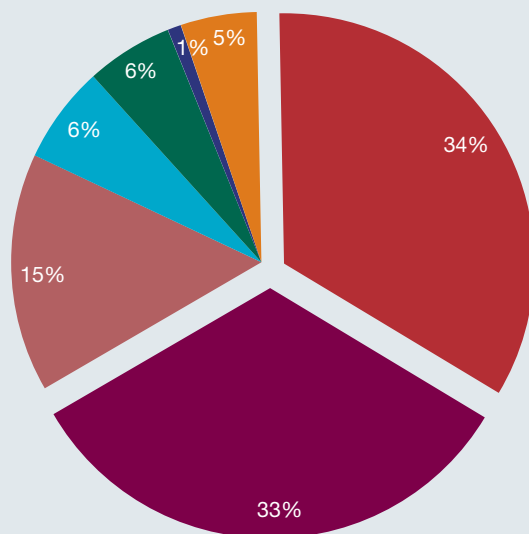
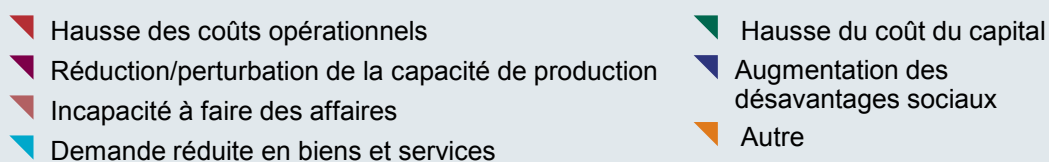
Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités

Plus de 6 entreprises sur 10 mentionnent les risques associés aux changements d'ordre climatique ou météorologique

Ces risques (températures, précipitations, tempêtes...) sont évoqués par 66 % des entreprises françaises répondantes (vs 63 % en 2012). Leur impact porte essentiellement sur les coûts, sur la capacité de

production et, dans une moindre mesure, sur l'impossibilité d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise (cf. Figure 13).

Figure 13 : Impacts pressentis des risques associés aux changements d'ordre climatique ou météorologique

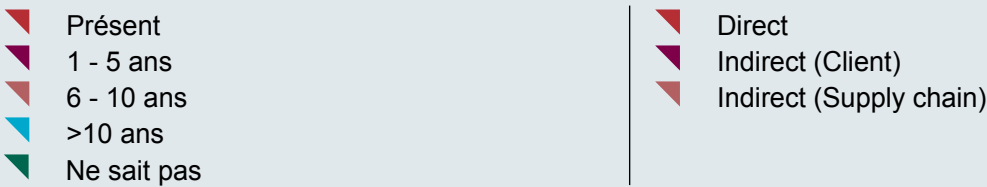


Les risques mis en avant sont des conditions climatiques extrêmes (inondations, tempêtes...) susceptibles d'affecter des industries entières comme le tourisme et le transport, la demande croissante en énergie en lien avec la hausse des températures, et la raréfaction des ressources (eau, matières premières). L'impact du changement climatique sur la croissance des entreprises n'est d'ailleurs pas un risque imaginaire. A titre d'exemple, une diminution du débit des fleuves de la région du Rhône pourrait avoir un impact majeur sur la ressource des centrales

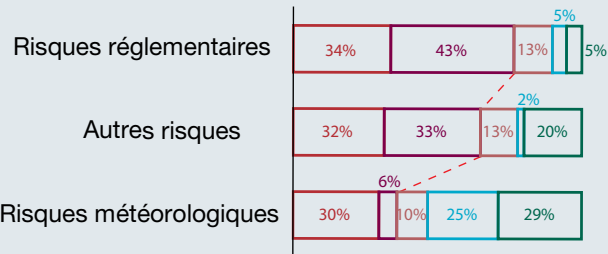
hydroélectriques, et donc sur la performance de leurs installations, tout comme des épisodes caniculaires à répétition. L'industrie du tourisme est également particulièrement concernée : comme le souligne le Club Méditerranée, le changement climatique pourrait avoir des conséquences importantes sur son activité, avec une redistribution des flux touristiques et la baisse de fréquentation de certaines zones – telles que les stations de sport d'hiver par manque de neige, ou encore les zones de plongée suite à la disparition des coraux ou d'une partie de la faune.

Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités

Figure 14a : Tableau de bord Risques



A quelle horizon de temps ?



Risques directs ou indirects ?

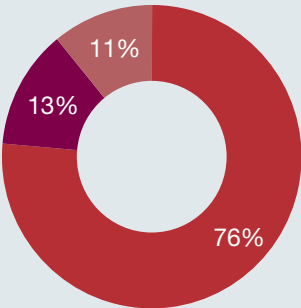
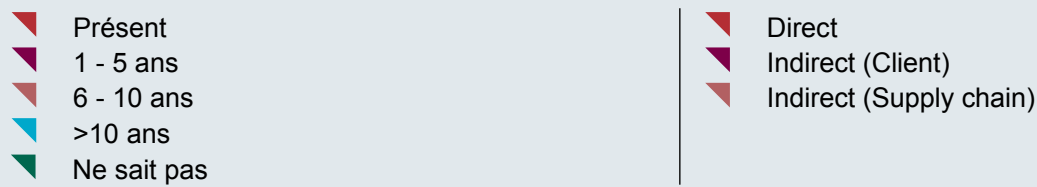
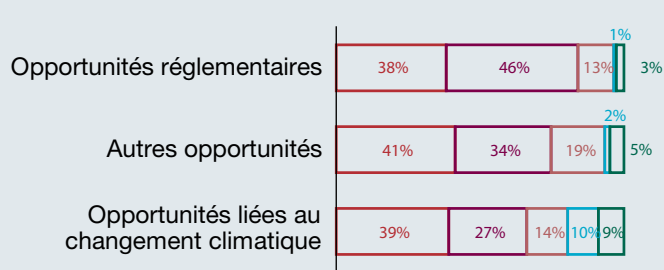


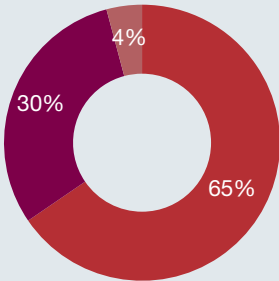
Figure 14b : Tableau de bord Opportunités



A quelle horizon de temps ?



Opportunités directes ou indirectes ?

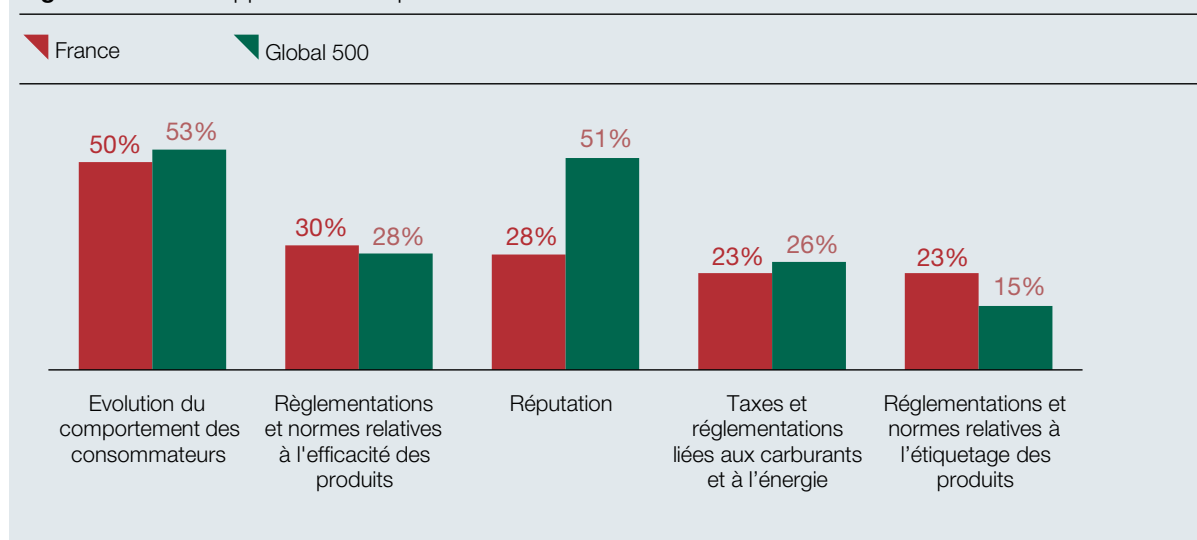


Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités

Des opportunités se profilent toutefois

Pour les entreprises répondantes, les risques évoqués plus haut génèrent aussi des opportunités. Leur existence peut favoriser l'accroissement de la demande pour les produits et services existants, de même que l'émergence de nouveaux produits ou services (Figure 15).

Figure 15 : Les 5 opportunités les plus mentionnées



Innovation : quel investissement ?

Clairement identifiée par les entreprises françaises comme une opportunité pour répondre aux défis réglementaires et aux autres défis relatifs au changement climatique, l'innovation concerne à la fois les facteurs techniques et humains.

Sur le plan technique, les entreprises travaillent au développement d'écoproduits et services, à la recherche de nouvelles matières permettant des réductions de CO₂, à la mise en œuvre de nouvelles technologies et, parfois, à la mise en place de nouveaux business models.

Sur le plan humain, la diffusion d'une nouvelle culture d'entreprise prend notamment appui sur l'extension du rôle des employés par l'information, la formation et la communication sur les actions et la stratégie mises en œuvre en matière de développement durable. Le but est que chacun se sente acteur et fasse sa part pour économiser l'énergie et réduire les émissions de CO₂. La diffusion des bonnes pratiques et la comparaison aux pairs sont des éléments à intégrer dans la constitution de cette nouvelle culture – de même que la prise en compte du développement durable dans la stratégie de l'entreprise, ses prises de décisions et ses orientations budgétaires.

Analyse des tendances clés - Partie 2 : Risques et opportunités



La vraie question est d'évaluer l'intégration de la question du changement climatique dans les business models des entreprises : pour répondre à cette question, les données qualitatives du CDP sont primordiales.

Humanis

Investisseur signataire du CDP



En 2012, Renault a lancé des nouveaux moteurs plus efficaces en termes de consommation. Nos équipes travaillent aussi à la réduction des émissions de CO2 en diminuant le poids des véhicules, en améliorant leur aérodynamisme et leur résistance au roulement. Notre objectif de réduction de poids est d'environ 30 %.

Renault



Conçue pour les flottes d'au moins 200 bus ou camions, Michelin Fleet Solutions fournit aux clients une gestion complète de son parc de pneumatiques basée sur un nouveau business model. Au lieu d'acheter les pneus, les clients acquièrent des kilomètres parcourus. Michelin prend la responsabilité de l'organisation de la maintenance, du remplacement et de la disponibilité des pneumatiques, ce qui nous permet d'avoir une plus grande influence sur les émissions de carbone associées à l'utilisation des pneumatiques et à leur fin de vie.

Michelin



404
opportunités
identifiées



Analyse des tendances clés - Partie 3 : Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur

Un enjeu émergent : la responsabilité élargie à toute la chaîne de valeur et au cycle de vie du produit

Dans leur prise en compte des enjeux carbone, les entreprises ont tendance à se focaliser sur les émissions liées à la production plutôt que sur les processus amont (fournisseurs, approvisionnement) et aval (distribution, utilisation du produit fini). Il est en effet plus facile de maîtriser ce qui relève de leur production propre. Les réponses optimales aux enjeux du scope 3 exigent d'agir sur deux leviers : la recherche d'innovations et l'intégration de l'écosystème dans son ensemble dans leur approche du développement durable. Chacun de ces leviers est utilisé par les entreprises les plus engagées dans la prise en compte de l'ensemble de la chaîne de valeur et du cycle de vie du produit.

Une meilleure intégration des parties prenantes

L'intégration de la chaîne de valeur des entreprises dans leur approche environnementale devient plus systématique et donne une véritable opportunité de développer un avantage compétitif. Les principales initiatives mises en place s'articulent autour de trois domaines :

- ▼ 81 % des entreprises répondantes collaborent avec les parties prenantes de leur chaîne de valeur sur les stratégies relatives au changement climatique et à la réduction des émissions de CO₂ (cf. Figure 16).
- ▼ L'analyse du cycle de vie du produit permet, en plus d'une réflexion globale sur les réductions d'émissions, d'influencer et d'éduquer les autres parties prenantes.
- ▼ La communication et l'éducation vise une plus grande transparence auprès des investisseurs et des clients. Ces derniers peuvent être informés de l'impact des produits qu'ils utilisent et de la manière dont ils peuvent agir pour réduire leurs émissions.



Lafarge est convaincu que relever le défi de la construction durable exige un effort collectif. Nous faisons donc équipe avec tous les acteurs de la chaîne de valeur de la construction : architectes, bureaux d'étude, promoteurs, centres de recherche et universités de classe mondiale.

Groupe Lafarge



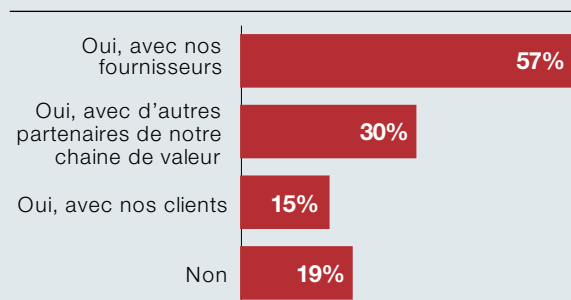
Des polices d'assurance automobile encouragent l'utilisation de véhicules à faible ou à zéro émission de CO2 et des polices habitation incitent à optimiser l'efficacité énergétique des appareils électroménagers de même qu'à l'usage des énergies renouvelables (soleil, vent...) et à des comportements plus respectueux de l'environnement (réparer plutôt que remplacer).

Axa



Analyse des tendances clés - Partie 3 : Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur

Figure 16 : Proportion d'entreprises collaborant avec des acteurs de la chaîne de valeur de leur activité concernant le changement climatique et les émissions



Groupe Steria a réduit son empreinte carbone par collaborateur de plus de 31% au cours des 4 dernières années, ce qui constitue un indicateur environnemental majeur. Nous mettons l'accent sur la réduction des émissions de GES, de consommation de ressources et de production de déchets de notre chaîne de valeur. En engageant nos fournisseurs au travers du programme supply chain du CDP, nous les encourageons à examiner leur impact environnemental et à rendre des comptes. Nous mettons l'accent tout particulièrement sur la transparence, la gouvernance et la progression des initiatives. Cela se reflète dans notre politique d'achat et nous sommes heureux de voir cette année les importantes réductions d'émissions de nos fournisseurs.

Siva Niranjana,
Directeur Environnement
Durable,
Groupe Steria

Comme les émissions de nos fournisseurs font partie de l'empreinte environnementale étendue de L'Oréal, nous sommes déterminés à travailler en collaboration avec nos fournisseurs stratégiques à travers le monde afin de réduire notre empreinte environnementale. Nous encourageons nos fournisseurs à mesurer, réduire et rapporter leurs impacts et stratégies liés au changement climatique et à l'eau à travers le CDP. Un facteur de notre succès – dans l'accélération de la performance et de l'ambition de nos fournisseurs dans le domaine environnemental – est que ce ne sont plus uniquement nos experts environnementaux qui abordent ces problématiques et élaborent des points d'amélioration avec nos fournisseurs – mais aussi nos acheteurs formés dans ce domaine, véritables relais et ambassadeurs.

Miguel Castellanos,
Directeur International
Environnement,
Hygiène et Sécurité de L'Oréal

81% des
entreprises
répondantes
collaborent avec les
parties prenantes de
leur chaîne de valeur

Analyse des tendances clés - Partie 3 : Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur

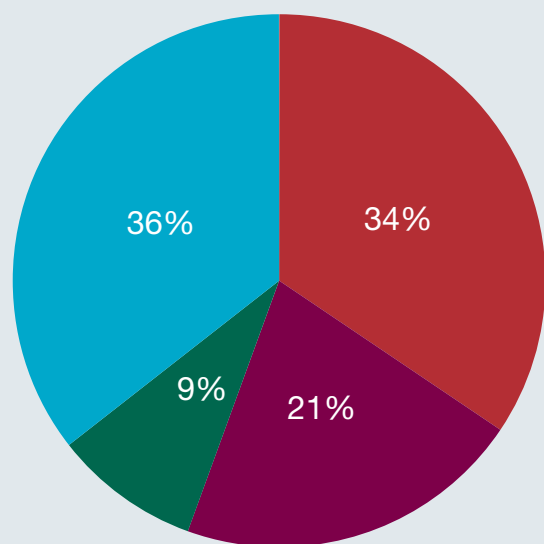
Le reporting des émissions tout au long de la chaîne de valeur de l'entreprise reste toutefois insuffisant

Le reporting des émissions associées à l'ensemble de la chaîne de valeur n'est pas encore suffisamment pratiqué par les entreprises françaises (cf. Figure 17). Celles-ci sont capables d'identifier les activités les plus intensives en carbone dans leur chaîne de valeur, mais la majorité de ces activités reste à être quantifiée. Si la

plupart des entreprises répondantes (94 %) publient leurs émissions scopes 1 et 2 associées à leurs opérations, seules 16 % déclarent et chiffrent plus de la moitié des catégories d'émissions du scope 3 (cf. Figure 18).

Figure 17 : Part du scope 3 publié en amont et en aval

- En amont et en aval
- En amont
- En aval
- Ni en amont ni en aval

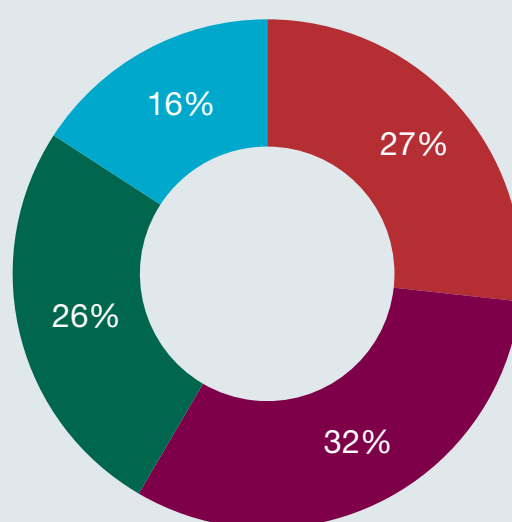


En outre, les entreprises concentrent souvent leurs efforts sur la mesure d'opportunités relativement insignifiantes en termes de réduction carbone. C'est le cas, par exemple, des voyages d'affaires dont les émissions sont mesurées par 48 % des entreprises alors qu'elles ne représentent que 0.2 % des émissions du scope 3. En comparaison, l'utilisation des produits vendus est rapportée par 20 % des entreprises alors qu'elle représente 71 % des émissions du scope 3 rapportées (pertinentes et calculées) (cf. Figure 19). Le reporting actuel du scope 3 ne reflète donc pas l'ensemble du périmètre des activités des entreprises, et par conséquent peut communiquer inadéquatement l'impact carbone d'une entreprise.

Cependant, certaines entreprises ont compris l'importance d'une réflexion globale sur toute la chaîne de valeur du produit. Elles investissent dans des programmes d'évaluation du cycle de vie et engagent

Figure 18 : Nombre de catégories d'émissions scope 3 déclarées (pertinentes et calculées)

- 0
- 1-2
- 3-5
- 6-10

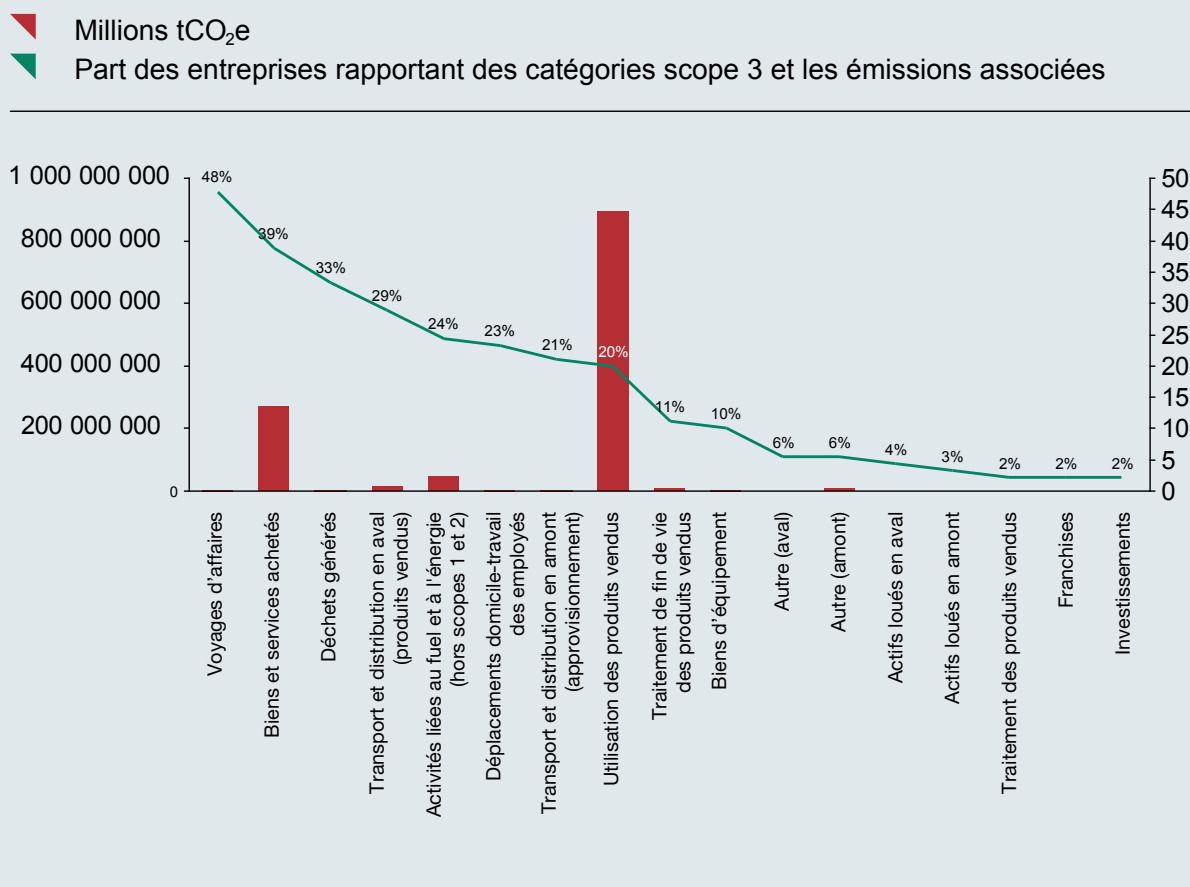


leurs fournisseurs afin d'agir sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Ainsi 20% des entreprises répondantes ont jugé pertinentes les émissions scope 3 associées à l'utilisation finale des produits vendus, et ont déjà commencé à les estimer. A titre d'exemple, VINCI utilise la méthodologie d'Analyse du Cycle de Vie pour évaluer les émissions générées par les automobilistes empruntant son réseau autoroutier. L'outil exploité prend en compte différents paramètres de circulation, tels que le type de véhicule, leur vitesse, le comportement du conducteur, ainsi que le nombre d'heures d'embouteillages et les restrictions de vitesse. Un autre exemple est l'industriel Bonduelle qui évalue ses émissions scope 3 liées à l'énergie consommée par le stockage et l'utilisation (réfrigération, préparation, cuisson) de ses produits par les consommateurs finaux.

Analyse des tendances clés - Partie 3 : Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur

Figure 19 : Part des entreprises rapportant des catégories scope 3 et le montant des émissions associées



Emissions carbone et investissement : un défi pour le secteur financier

Une proportion non négligeable d'entreprises du secteur financier est représentée au sein du top 22 (près d'un quart). L'un des défis auxquels ces entreprises sont confrontées porte sur le calcul de l'empreinte carbone d'un portefeuille d'investissement. Il y a un vrai besoin d'une approche standardisée et largement acceptée pour calculer ces émissions, qui sont fondamentales pour le secteur financier. Un groupe de travail réunissant notamment l'ADEME et l'ORSE* se consacre précisément à cette thématique dans le but de déployer en 2014 un guide méthodologique facilitant ce calcul.

*Observatoire sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises

Analyse des tendances clés - Partie 3 : Une responsabilité élargie à la chaîne de valeur



Kering, ex Pinault Printemps Redoute, s'est engagé à publier un rapport Pertes et Profits Environnementaux (EP&L en anglais) pour toutes ses marques d'ici à 2016. Il mesurera l'empreinte écologique de la totalité de sa chaîne d'approvisionnement, y compris l'empreinte carbone. Ce rapport aidera le groupe à prendre de meilleures décisions (régions d'approvisionnement des matières premières) et à identifier les régions prioritaires où améliorer l'impact environnemental et les coûts liés au transport des produits ou à la consommation d'énergie.

Kering



Orange Business Services développe des outils de calcul spécifiques pour évaluer les économies potentielles de gaz à effet de serre de ses solutions de travail à distance (Cloud Computing, Flexible Computing, Téléprésence et Business Everywhere). Ces outils donnent aux entreprises la capacité d'intégrer plus facilement l'impact carbone dans leurs décisions d'investissements en estimant les émissions de carbone sur le cycle de vie complet d'un scénario de travail à distance. Basées sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie, les estimations prennent en compte tous les éléments constitutifs d'un tel scénario.

Orange Business Services



ST prévoit d'éviter des émissions dues à ses produits en mettant en œuvre une stratégie d'écoconception basée sur l'approche du cycle de vie qui informera mieux les utilisateurs sur l'empreinte environnementale de ses produits. Cette stratégie nous conduira à leur offrir des appareils plus efficaces en termes de consommation d'électricité. La LifeCycle Analysis (LCA) est un moyen de mettre en lumière les opportunités d'amélioration écologique dans la conception des produits. [...] Cette méthode permet non seulement d'évaluer l'impact environnemental des process et des produits, mais elle constitue également la première étape de l'écoconception de nouveaux produits.

STMicroelectronics



Bouygues a été l'un des pionniers dans la conception et la réalisation des bâtiments à énergie positive, tant pour les immeubles neufs que pour la rénovation. Être positif en énergie renouvelable dans le cadre d'une équation économique réaliste, requiert d'abord que l'ouvrage soit extrêmement passif, c'est-à-dire très peu consommateur de kWh. Mais pour devenir véritablement low carbon le bâtiment doit s'assurer de la provenance et du contenu carbone de ses composants (l'énergie grise) et surtout être conçu pour pouvoir interagir dans la durée avec ses utilisateurs en temps réel, de manière à ce que la sobriété des usages ne soit pas synonyme d'inconfort. Dans ce domaine également Bouygues montre la voie en intégrant à ses ouvrages des systèmes de domotique parmi les plus avancés en matière d'efficacité énergétique active, ainsi que des infrastructures d'électromobilité intégrées au bâti pour limiter l'empreinte carbone du poste transport.

**Fabrice Bonnifet,
Directeur Central Développement Durable &
Qualité Sécurité Environnement Groupe,
BOUYGUES**





Critères de leadership 2013

Chaque année, les réponses des entreprises sont analysées et notées en fonction de deux grilles de notation : la transparence et la performance.

La note de transparence évalue l'exhaustivité et la qualité de la réponse d'une entreprise. Sa finalité est de montrer dans quelle mesure les entreprises ont répondu aux questions du CDP de façon structurée. Une note de transparence élevée montre qu'une entreprise a fourni une information complète sur la mesure et la gestion de son empreinte carbone, sur sa stratégie face au changement climatique ainsi que sur les processus de gestion des risques et ses résultats.

La note de performance évalue le niveau d'action rapporté par l'entreprise sur l'atténuation, l'adaptation et la transparence par rapport au changement climatique. Elle vise à mettre l'accent sur l'action positive relative au changement climatique démontrée par la réponse au CDP d'une entreprise. Une note de transparence élevée montre qu'une entreprise mesure, fait vérifier et gère son empreinte carbone, par exemple en établissant et en atteignant des objectifs de réduction carbone et en mettant en œuvre des programmes pour réduire ses émissions liées à ses opérations directes et à sa chaîne d'approvisionnement.

Les entreprises ayant obtenu les meilleures notes de transparence et/ou de performance intègrent le CDLI et/ou le CPLI. Les scores publics sont disponibles dans les rapports du CDP, à travers les Terminals de Bloomberg et de Google Finance et sur le site de la Deutsche Boerse.

Quels sont les critères pour le CDLI et le CPLI ?

Pour être admise au CDLI, une entreprise doit :

- Rendre ses réponses publiques et les soumettre via le système de réponse en ligne du CDP
- Obtenir une note parmi les meilleurs 10% de l'échantillon CAC All Tradable 250 (25 entreprises en 2013)

Pour être admise au CPLI (rang de performance A), une entreprise doit :

- Rendre ses réponses publiques et les soumettre via le système de réponse en ligne du CDP
- Obtenir une note de performance de plus de 85
- Obtenir la totalité des points de performance pour la question 12.1a concernant la réduction des émissions de GES suite aux mesures de réduction d'émission de l'année dernière (4% ou plus en 2013)
- Déclarer les valeurs brutes d'émissions Scope 1 et Scope 2
- Obtenir la totalité des points de performance pour la vérification des émissions Scope 1 et Scope 2
- En outre, le CDP se réserve le droit d'exclure n'importe quelle entreprise du CPLI s'il y a un élément dans sa réponse ou provenant d'autres sources d'information disponibles publiquement qui remette en cause son aptitude à intégrer le CPLI

Remarque : Les entreprises qui obtiennent une note de performance suffisante pour accéder au CPLI mais qui ne respectent pas tous les autres critères sont classées au rang A- et sont exclues du CPLI.

Comment les CDLI et CPLI sont-ils utilisés par les investisseurs ?

Des bonnes notes de transparence et de performance sont utilisées par les investisseurs comme un indicateur d'une bonne gestion du changement climatique ou d'une bonne performance par rapport au changement climatique.

Les investisseurs identifient puis engagent les entreprises à améliorer leur note. L'initiative 'Aiming for A' initiée par CCLA Investment Management est conduite par une coalition de propriétaires d'actifs et de gestionnaires de fonds communs britanniques. Ils demandent à 10 entreprises du service public et du secteur de l'extraction cotées au Royaume Uni de viser l'inclusion dans le CPLI. Cela peut impliquer la proposition de résolutions d'actionnaires lors des Assemblées Générales Annuelles qui auront lieu après septembre 2013.

Des investisseurs utilisent aussi les notes du CDP pour créer des produits financiers. Par exemple, Nedbank en Afrique du Sud a développé le « Nedbank Green Index ». Les notes de transparence sont utilisées pour sélectionner les actions et les notes de performance pour attribuer leurs poids dans le portefeuille.

Pour plus d'information sur le CDLI et le CPLI et comment les notes sont déterminées, merci de visiter **www.cdp.net/guidance**

Leaders de performance 2013

Climate Performance Leadership Index (CPLI)

Secteur	Entreprise	Score de transparence	Groupe de performance
Biens de consommation courante	L'Oréal	93	A
Banques, assurances, immobilier et services financiers	AXA Group	94	A
	BNP Paribas	93	A
	Gecina	93	A
Industrie	Air France - KLM	91	A
	Bic	96	A
	Schneider Electric	97	A
Technologie de l'information	Atos	93	A
	Groupe Steria	100	A

Caractéristiques communes aux leaders :

- ▀ Sensibilisation du PDG et/ou du Directoire au changement climatique
- ▀ Bonus lié aux réductions des émissions
- ▀ Changement climatique intégré dans le processus de gestion des risques et dans la stratégie
- ▀ Responsabilité définie par des objectifs officiels
- ▀ Degré de confiance sur l'empreinte en termes d'émissions directes et indirectes via la vérification/assurance des données
- ▀ Diminution des émissions attribuées à leurs propres efforts
- ▀ Economies financières et économies carbone dues aux efforts de réduction des émissions
- ▀ Avantage stratégique donné ou renforcé par la gestion du changement climatique

Le but du score de performance est de mettre en avant l'action positive des entreprises sur le climat telle qu'elle est déclarée dans la réponse au questionnaire.

Le nombre d'entreprises françaises ayant obtenu la note de performance la plus élevée a triplé en 2013 par rapport à 2012 (de 3 à 9). Parmi les leaders en termes de performance, on trouve des entreprises dans des secteurs à forte et faible intensité carbone.

Score de performance moyen

C

Entreprises ayant un score de performance de A, A- ou B

50%

Évolution du score moyen depuis 2012

+18%

Leaders de transparence 2013

Climate Disclosure Leadership Index (CDLI)

Secteur	Entreprise	Score de transparence	Groupe de performance
Biens de consommation cyclique	Renault	96	B
	Kering (ex PPR)	90	B
Biens de consommation courante	Danone	93	B
	L'Oréal	93	A
Banques, assurances, immobilier et services financiers	ICADE	97	B
	AXA Group	94	A
	BNP Paribas	93	A
	Gecina	93	A
Santé	SANOFI	97	A-
Industrie	EADS	97	B
	Schneider Electric	97	A
	Bic	96	A
	Bouygues	95	B
	Vinci	93	B
	Alstom	92	B
	Air France – KLM	91	A
	Saint-Gobain	91	B
Technologie de l'information	Groupe Steria	100	A
	Cap Gemini	94	B
	STMicroelectronics	95	B
	Atos	93	A
Matériaux	Lafarge	96	B
Services aux collectivités	Electricité de France (EDF)	95	B
	GDF Suez	95	B
	Veolia Environnement	94	B

Vu la bonne qualité du reporting sur le changement climatique des entreprises françaises en 2013, le CDP a décidé d'agrandir la taille du CDLI français à hauteur de 10% de l'échantillon CAC All Tradable pour s'aligner sur la politique globale du CDP, soit 25 entreprises. Le seuil de transparence pour se qualifier au CDLI est fixé à 90 points cette année. En moyenne, le score de transparence moyen au sein du CDLI s'élève à 94 points.

Pour la première fois en France, une entreprise a obtenu la totalité des 100 points de transparence.

Le score de transparence moyen des entreprises françaises répondantes en 2013 est en progression, passant de 67 en 2012 à 75 en 2013.

Néanmoins, 10% des entreprises ont un score de transparence inférieur à 50 points. L'information fournie par ces entreprises est insuffisante pour évaluer leur performance.

Score de transparence moyen

75

Entreprises ayant un score de transparence de 80 ou plus

51%

Évolution du score moyen depuis 2012

+12%

Statistiques Clés

Statistiques clés sur le reporting

94 entreprises ont répondu au CDP, 4 parmi elles ayant fait référence à la réponse de leur société mère.

Les chiffres des figures KS1 et KS2 intègrent ces réponses pour donner une vision complète du taux de réponse (à la date du 31 juillet 2013). Néanmoins, le reste de l'analyse présentée dans ce rapport se base sur un total de 90 entreprises - hors sociétés mères.

Les 90 entreprises répondantes cette année représentent 89% de la capitalisation boursière des 250 plus grandes entreprises françaises.

Le nombre d'entreprises rapportant des émissions scope 1 et/ou scope 2 inclut celles qui ont déclaré leurs émissions comme étant nulles.

Figure KS1 : Nombres d'entreprises répondant au CDP de manière publique et non publique

■ Nombre d'entreprises répondant de manière publique
■ Nombre d'entreprises répondant de manière non publique

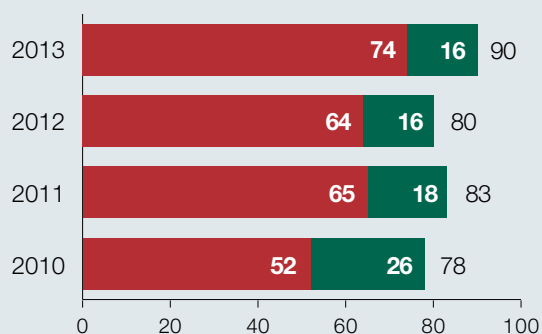


Figure KS3 : Nombre d'entreprises rapportant des émissions scopes 1 ou 2

■ 2013
■ 2012
■ 2011

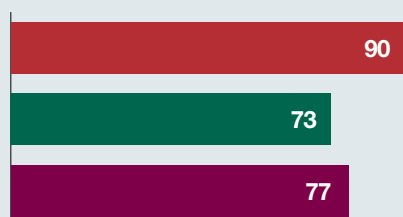
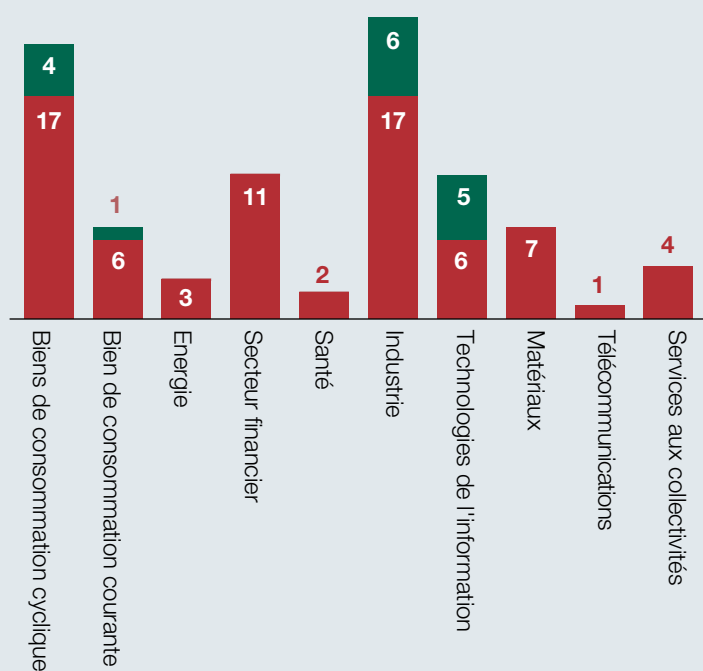


Figure KS2 : Nombres d'entreprises répondant de manière publique ou non publique par secteur

■ Publiques
■ Non publiques



taux de réponse

38%

Statistiques clés sur les émissions

Les chiffres 2013 concernant le scope 2 ne sont pas directement comparables à ceux de 2012 étant donné que les entreprises peuvent dorénavant utiliser des facteurs d'émissions spécifiques associées à l'achat d'énergie renouvelable quand ces achats peuvent être évalués par des instruments de suivi appropriés.

L'augmentation du total des émissions du scope 1 et 2 est en partie dû au fait que 10 entreprises de plus ont déclaré leurs émissions en 2013 par rapport à 2012.

Figure KS4 : Total des émissions scope 1 rapportées (M tonnes CO₂e)

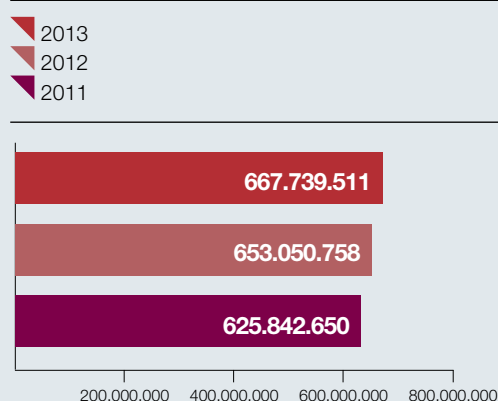


Figure KS5 : Total des émissions scope 2 rapportées (M tonnes CO₂e)

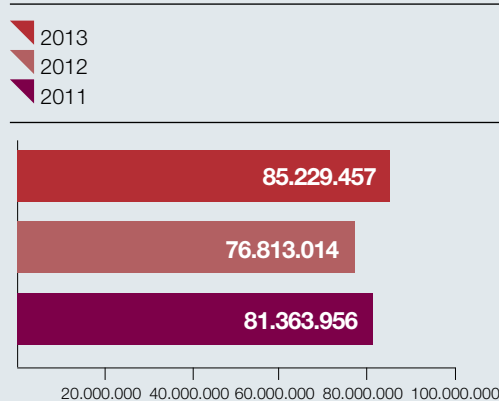
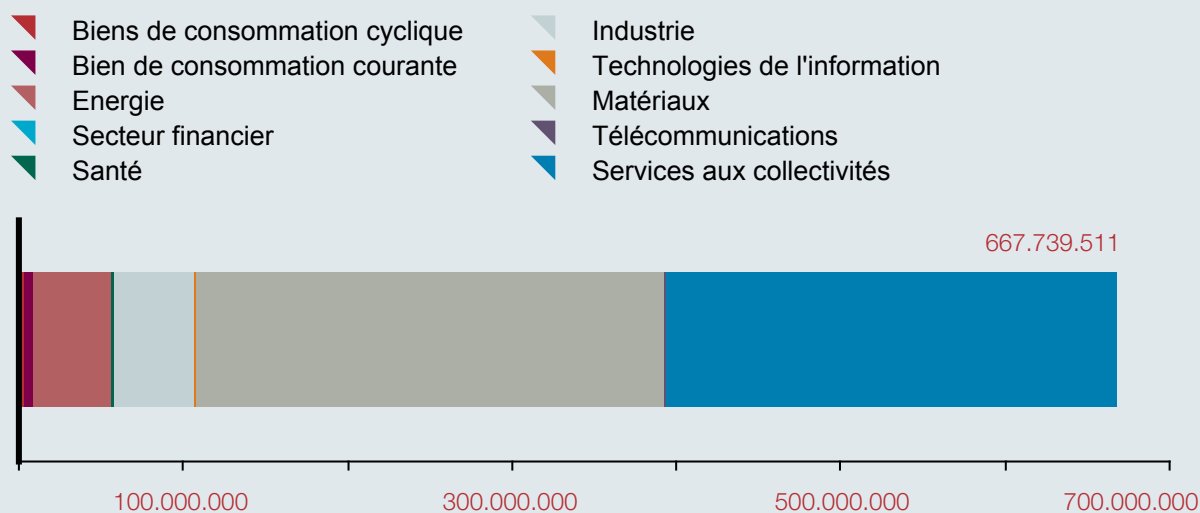
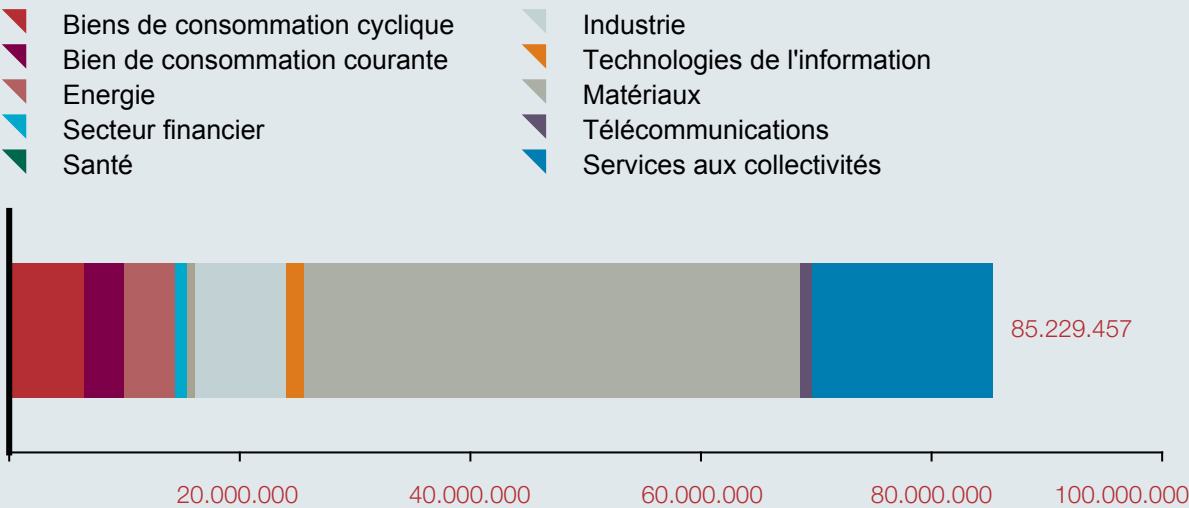


Figure KS6 : Total des émissions scope 1 rapportées par secteur (M Tonnes de CO₂e)



Statistiques Clés

Figure KS7 : Total des émissions scope 2 rapportées par secteur (M Tonnes de CO₂e)

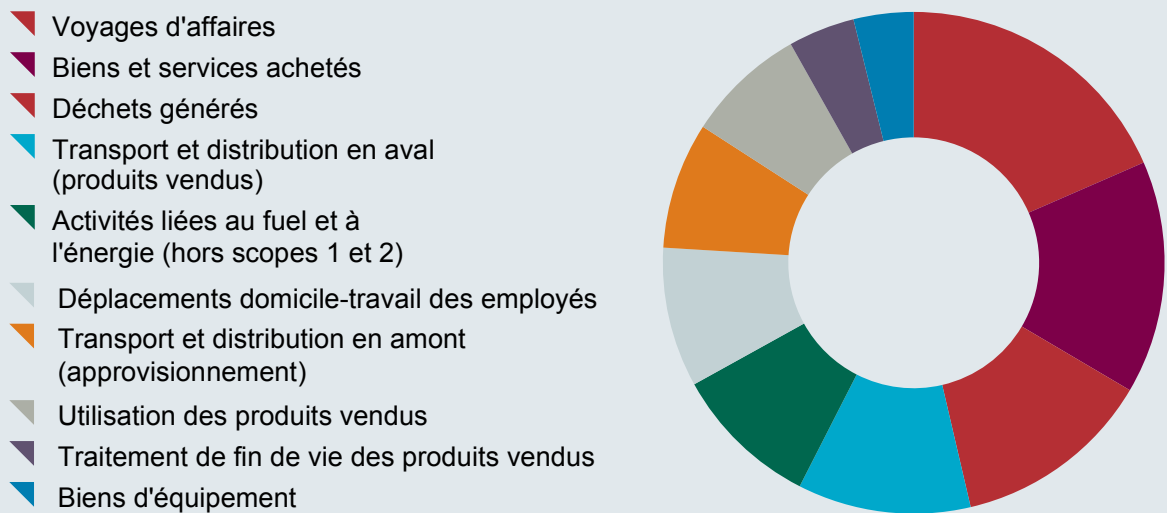


Seules les entreprises qui déclarent des émissions scope 3 telles que définies par le GHG Protocol Scope 3 ont été prises en compte dans la figure KS8. Bien que dans certains cas « other upstream » ou « other downstream » soient des choix légitimes, dans la plupart des cas les données contenues dans ces deux catégories devraient être allouées à l'une des catégories définies par le GHG Protocol. Les entreprises répondantes sont fortement encouragées à utiliser les catégories spécifiques du GHG Protocol quand elles le

peuvent dans la mesure où choisir « other » influence de manière négative la qualité des données et donc leur utilisation par les investisseurs. Nous n'avons pas essayé d'attribuer des catégories de manière subjective quand une entreprise a choisi « other ».

En outre, nous n'avons pris en compte que les catégories pour lesquelles les données d'émissions sont supérieures à zéro et identifiées comme étant pertinentes.

Figure KS8 : Les 10 catégories scope 3 les plus rapportées





CDP 2013 : les principales tendances au niveau international

Indicateurs	Asie ex-Japon	Australie	Benelux	Bonds	Brésil	Canada	Europe Centrale et de l'Est	Chine	Marchés Émergents	Fournisseurs d'Électricité (Global)	Europe	France	
Nombre d'entreprises dans l'échantillon	400	200	150	180	100	200	100	100	800	250	300	250	
% de l'échantillon répondant au CDP en 2013	33	50	34	86	56	58	27	19	37	37	90	38	
Nombre d'entreprises répondant au CDP en 2013	131	99	51	154	56	115	27	19	296	92	271	94	
% des répondants rapportant la responsabilité pour le changement climatique au niveau du Directoire ou du Senior management	91	94	96	99	88	90	100	68	93	96	99	98	
% des répondants rapportant l'existence de bonus financiers pour la gestion des sujets relatifs au changement climatique	71	57	73	92	61	64	75	42	74	74	85	70	
% des répondants rapportant l'intégration du changement climatique dans la stratégie d'entreprise	93	87	90	97	82	85	100	84	91	98	95	89	
% des répondants engageant des décideurs politiques sur le changement climatique pour encourager l'atténuation ou l'adaptation	83	73	90	88	84	80	75	58	86	94	92	83	
% des répondants rapportant des objectifs de réduction d'émissions	73	52	71	87	55	49	75	26	73	74	90	76	
% des répondants rapportant des objectifs de réduction d'émissions en termes absolus	32	30	48	58	27	28	50	26	39	48	56	39	
% des répondants rapportant des initiatives de réduction des émissions pendant la période de reporting	88	77	94	98	80	88	75	84	91	93	99	96	
% des répondants indiquant que leurs produits et/ou services permettent directement à des tiers d'éviter des émissions de GES	73	55	75	72	78	68	75	58	65	89	78	80	
% des répondants identifiant des risques réglementaires	81	82	83	82	80	78	75	37	88	93	89	86	
% des répondants identifiant des opportunités réglementaires	84	71	83	80	80	70	75	47	85	91	90	84	
% des répondants dont les émissions absolues (Scope 1 et 2) ont diminué par rapport à l'année dernière suite à des initiatives de réduction des émissions	21	30	54	65	8	25	75	11	25	24	53	37	
% des répondants qui font vérifier une partie de leurs émissions Scope 1 par un tiers	57	55	67	79	55	40	50	11	64	66	85	82	
% des répondants qui font vérifier une partie de leurs émissions Scope 2 par un tiers	57	51	69	73	57	27	50	11	64	54	84	81	
% de répondants rapportant des émissions pour 2 ou plus de catégories du Scope 3	27	33	35	40	59	25	25	5	35	39	53	38	

Les statistiques présentées ci-dessus peuvent différer de celles présentées dans d'autres rapports CDP pour les deux raisons suivantes :

(1) Les données présentées ci-dessus se basent sur l'ensemble des réponses reçues à la date du 28 août 2013

	DACH (DE, AUT, CH)	Global 500	Iberia (ES, PT)	Inde	Irlande	Italie	Japon	Corée	Amérique Latine	Nouvelle Zélande	Nordique	Russie	Afrique du Sud	Suisse	Turquie	Transport (Global)	Royaume Uni FTSE 350	Etats-Unis S&P 500	Total
	350	500	125	200	30	100	500	250	80	50	260	50	100	100	100	100	350	500	N/A
	52	80.6	44	27	40	46	45	36	53	42	59	18	83	64	28	55	74	68	N/A
	182	403	55	54	12	46	225	89	42	21	153	9	83	64	28	55	260	342	2465
	86	97	92	98	92	89	97	89	95	86	93	100	99	94	85	91	95	91	91
	48	85	77	76	67	59	80	73	64	48	62	43	72	48	65	78	66	75	65
	77	95	94	95	83	77	92	89	95	81	90	86	87	75	77	89	83	86	85
	71	90	90	79	75	86	87	75	92	67	84	57	87	67	65	89	77	80	78
	57	83	81	79	75	66	94	79	62	38	71	57	68	64	46	76	68	75	68
	33	50	54	10	42	50	69	48	31	33	34	43	37	36	38	28	37	43	40
	86	97	94	93	75	84	98	78	92	62	87	100	97	95	73	93	89	93	87
	70	74	85	67	42	73	80	62	77	67	76	43	58	64	58	76	60	64	66
	62	84	88	86	83	77	95	88	92	71	89	43	99	63	88	87	85	73	80
	73	83	92	88	83	86	89	83	82	52	82	29	92	66	85	78	76	70	76
	29	47	42	14	58	34	34	36	8	24	47	0	41	34	27	35	38	52	35
	50	78	79	60	75	70	54	73	62	38	52	29	70	53	35	65	58	57	53
	43	75	73	57	67	70	51	73	64	38	48	29	68	48	35	57	54	53	50
	37	45	63	33	25	34	43	20	56	33	40	0	53	39	15	20	28	29	32

- (2) Elles ont été exploitées de façon binaire (Oui/Non ou autres menus déroulants) et ne prennent pas en compte la validation des informations jointes transmises par les entreprises ni la méthodologie de notation du CDP. Cette dernière notamment peut conduire à une sur ou sous-estimation des données reportées ci-dessus

Annexes - Entreprises répondantes

Entreprises	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Biens de consommation cyclique				
Accor	85 B	221.716*	1.070.541*	5
Club Mediterranee	70 C	30.294	88.830	1
Euro Disney (Walt Disney Company)	AQ(SA)			
Faurecia	AQ(L)	np	np	np
Groupe SEB	74 C	38.567*	26.527*	2
Havas	52 D	1.764*	15.027*	6
Ipsos	52 E	2.573	14.019	1
JCDecaux	83 B	31.362*	160.384*	0
Lagardere	69 D	np	np	np
LVMH	67 C	48.365*	299.150*	5
Michelin	85 B	np	np	np
Nexity	89 B	2.377*	924*	4
Kering (ex PPR)	90 B	15.078*	98.950*	3
PSA Peugeot Citroen	99 A-	np	np	np
Publicis Groupe	52 E	8.522	70.672	5
Renault	96 B	634.184*	559.060*	10
Ses	60 E	6.959	20.475	4
Sodexo	80 C	152.801*	79.716*	1
Technicolor	53 E	7.646	149.198	1
Television Francaise (T.F.1)	57 D	274*	3.184*	1
Valeo	76 C	153.200	506.400	4
Vivendi	69 D	90.755*	345.818*	2
Biens de consommation courante				
Bonduelle	53 C	155.359	41.567	7
Carrefour	80 B	1.630.800*	1.585.600*	1
Casino Guichard-Perrachon	75 C	1.257.321	816.194	8
Danone	93 B	894.206*	847.529*	6
L'Oréal	93 A	66.920*	126.500*	5
Pernod Ricard	59 E	283.345	92.502	0
Remy Cointreau	64 D	np	np	np
Energie				
CGG Veritas	52 E	814.658*	74.964*	0
Esso (Exxon Mobil Corporation)	AQ(SA)			
Technip	66 D	460.252	45.153	0
Total	81 C	47.000.000*	4.400.000*	2
Banques, assurances, immobilier et services financiers				
AXA Group	94 A	51.886*	119.930*	2
BNP Paribas	93 A	70.319*	388.323*	1
Cnp Assurances	75 C	2.989	2.022	4
Credit Agricole	59 D	10.241*	18.149*	1
Euler Hermes (Allianz)	AQ(SA)			
Fonc. Des Regions	64 D	11.571	28.652	0
Gecina	93 A	11.862*	16.340*	2

Entreprises	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Banques, assurances, immobilier et services financiers suite				
ICADE	97 B	2.362*	8.470*	0
Klepierre	72 B	11.651*	79.639*	0
Natixis	49	232	13.817	0
Societe Generale	85 B	31.763*	205.871*	4
Unibail-Rodamco	79 B	15.429*	66.533*	6
Santé				
Essilor International	28	-	55.100	3
SANOFI	97 A-	694.600*	685.707*	9
Industrie				
ADP (Aéroports de Paris)	61 C	128.006	35.218*	2
Air France - KLM	91 A	28.296.174*	90.229*	4
Alstom	92 B	321.462*	326.431*	0
Bic	96 A	11.913*	85.400*	4
Bouygues	95 B	2.230.000*	390.000*	5
Bureau Veritas	66 C	22.916*	48.432*	3
EADS	97 B	581.115*	432.092*	0
Eiffage	53 E	536.927	22.546	0
GEA Group	66 D	np	np	np
Groupe Eurotunnel	70 C	94.107	67.652	1
ID Logistics	74 B	np	np	np
LEGRAND	81 B	77.292*	99.766*	9
LISI	49	31.207	-	0
Mersen	18	np	np	np
Nexans	np	np	np	np
Norbert Dentressangle	63 C	np	np	np
Rexel	88 B	np	np	np
Safran	62 D	181.137	164.491	0
Saint-Gobain	91 B	12.801.000*	4.550.000*	5
Schneider Electric	97 A	113.238*	345.123*	10
Thales	88 C	97.707*	166.698*	2
Vallourec	85 B	1.007.968*	507.754*	6
Vinci	93 B	2.195.535*	193.548*	3
Technologies de l'information				
Alcatel - Lucent	81 C	127.140	457.194	9
Alten	69 D	np	np	np
Atos	93 A	35.706*	84.456*	2
Cap Gemini	94 B	10.203*	175.428*	2
Dassault Systemes	87 B	np	np	np
Gemalto	56 C	1.935	44.550	3
Groupe Steria	100 A	3.079*	19.738*	9
Ingenico	49	np	np	np
Neopost	54 E	np	np	np
Soitec	40	np	np	np
STMicroelectronics	94 B	561.338*	829.924*	2



Pour consulter le détail des réponses, rendez-vous sur www.cdp.net/en-US/Results/Pages/responses.aspx

Annexes - Entreprises répondantes

suite

Entreprises	Scores 2013	Scope 1	Scope 2	Scope 3
Matériaux				
Air Liquide	88 B	11.272.000*	10.853.000*	1
APERAM	55 D	672.302	299.028	0
Arcelor Mittal	88 B	158.192.000*	17.256.000*	1
ARKEMA	37	5.120.000	-	0
Ciments Français (Italcementi)	AQ(SA)			
Imerys	88 B	1.754.727*	1.106.858*	1
Lafarge	96 B	97.354.270*	8.907.096*	0
Solvay	89 B	10.349.521*	4.557.133*	1
Télécommunications				
France Telecom	85 B	445.424*	1.024.182*	1
Services aux collectivités				
Electricité de France (EDF)	95 B	80.283.556*	74.004*	9
GDF Suez	95 B	154.230.874*	3.712.790*	2
Suez Environnement	88 B	5.700.000*	1.350.000*	5
Veolia Environnement	94 B	34.410.790*	10.389.790*	4

Fournisseurs participant de manière publique au programme supply chain du CDP

Entreprises
Biens de consommation cyclique
BCD Travel
Biens de consommation courante
Diana Naturals
Louis Dreyfus
Refresco
SGD Group
Tereos
Texen
Santé
ADS LAMINAIRE
Greentech SA
SEPPIC
Industrie
BOCCARD
CERMEX
EXPECTRA
La Poste
SEC SILVERA
SERAC
Technologies de l'information
ACTIVEO
INGENOVA
Matériaux
Chimex
Constellium
Pochet
Télécommunication
SFR
Services aux collectivités
APELTEC

Légende

AQ	Answered Questionnaire - Questionnaire répondu
AQ(L)	Answered Questionnaire Late - Réponse rendue trop tard (après la date limite 1.7.2013)
AQ(SA)	See Another - Renvoi à la réponse de la maison mère
DP	Declined to Participate - Participation refusée
IN	Provided Information - Information fournie
NR	No Response - Pas de réponse
NP	Réponse non publique
Colonne Scope 3	Valeur indiquant le nombre de catégories S3 rapportées comme pertinentes et calculées
*	L'astérisque sur les données d'émissions du scope 1 ou scope 2 indique que la totalité des points a été obtenue pour la vérification approuvée ou en cours utilisant un standard reconnu
En Gras	Entreprises faisant partie du CPLI (groupe de performance égale à A) ou/et du CDLI (note de transparence de 90 ou plus)
-	Pas de données

Annexes - Entreprises non-répondantes

Entreprises	Statut 2013	Entreprises	Statut 2013
Biens de consommation cyclique		Banques, assurances, immobilier et services financiers suite	
ADLPartner	NR	Argan	NR
Archos	NR	BOURSE DIRECT	NR
ARTPRICE.COM	NR	Boursorama	NR
Aufeminim Com	NR	Dexia	NR
Beneteau	NR	Eurazeo	NR
Compagnie Des Alpes	NR	Fimalac	NR
Edenred SA	NR	Les Nouveaux Constructeurs	NR
Etam Developpement	DP	Mercialys	NR
Europacorp Promesses	NR	Oeneo	NR
EUTELSAT COMMUNICATION	NR	Scor	DP
Groupe Flo	NR	Silic	NR
Groupe Partouche	NR	Terreis	NR
Hermes International	NR	Union Financiere De France	NR
High Co	NR	Wendel	DP
Hi-Media Sa	NR	Santé	
Hologram. Industries	NR	AB SCIENCE	NR
Kaufman & Broad	NR	Adocia	NR
Lafuma	NR	Audika	NR
M6-Metropole Television	NR	Bastide Le Confort Medical	NR
Maisons France Confort	NR	Bioalliance Pharma	NR
MGI COUTIER	NR	Biomerieux	DP
Montupet	NR	Boiron	NR
Mr Bricolage	DP	Cegedim	NR
Nextradiotv	NR	DBV Technologies	NR
Nrj Group	NR	EOS Imaging	NR
Pages Jaunes	NR	Eurofins Scientific	NR
Pierre & Vacances	NR	Guerbet	NR
Plastic Omnium	NR	Innate Pharma	NR
S.T. Dupont	NR	Ipsen	NR
SIPH (Societe Internationale de Plantation d'Heveas)	DP	Le Noble Age	NR
Societe d'Edition de Canal Plus	NR	Mauna Kea Technologies	NR
Spir Communication	NR	Medica	NR
Trigano	NR	NicOx	NR
Biens de consommation courante		ORPEA	NR
Fleury Michon	NR	Sartorius Stedim Biotech	NR
Inter Parfums	NR	Stallergènes	NR
Laurent-Perrier Group	NR	STENTYS	NR
Naturex	NR	Transgene	NR
Vilmorin & Cie	NR	Vetoquinol	NR
Vranken - Pommery Monopole	NR	Virbac Sa	NR
Energie		Vivalis Sa	NR
Bourbon	NR	Industrie	
Maurel & Prom Nigeria	NR	Akka Technologies	NR
Maurel Et Prom	NR	Areva	DP
Banques, assurances, immobilier et services financiers		Assystem	NR
Abc Arbitrage	NR	Aurea	NR
Acanthe Developpement	NR	Bollore	NR
Affine	DP	Catering International & Services	NR
Altamir Amboise	NR	Derichebourg Multiservices	NR
ANF	NR	ECA	NR
April Group	NR	Exel Industries	NR
		Faiveley	NR

Annexes - Entreprises non-répondantes suite

Entreprises	Statut 2013
Industrie suite	
GERARD PERRIER ELECTRIC	NR
GI Events	NR
Groupe Crit	NR
Groupe Gorge	NR
HAULOTTE GROUP	NR
LATECOERE	NR
Manitou Bf	NR
Marseill Tunnel Prado-Carena	NR
SAFT	NR
Séché Environnement	NR
Synergie	NR
Teleperformance	DP
Touax	NR
Zodiac	NR
Technologies de l'information	
Altran Technologies	DP
Aubay	NR
AUSY	NR
Avenir Telecom	NR
AXWAY SOFTWARE	NR
Bigben Interactive	NR
Bull	DP
Cegid Group	NR
Devoteam	NR
ESI GROUP	NR
Gameloft	NR
GFI Informatique	NR
IGE + XAO	NR
Infotel	NR
Inside Secure	NR
LACROIX	NR
Lectra	NR
Linedata Services	NR
Netgem Sa	NR
Neurones	NR
OSIATIS	NR
Parrot Sa	NR
Pharmagest Interactive	NR
RENTABILIWEB GROUP	NR
Riber	NR
Societe Pour L'Informatique	NR
Solucum	NR
Sopra Group	DP
Store Electronic	NR
Sword Group	NR
Tessi Sa	NR
Ubisoft Entertainment	NR
Matériaux	
Eramet	NR
Euro Ressources	NR
Jacquet Metalls	NR
Metabolic Explorer	NR

Entreprises	Statut 2013
Matériaux suite	
PSB Industries	NR
Recylex Sa	NR
Sa Des Ciments Vicat-Vicat	NR
Sequana	DP
Télécommunications	
Iliad	NR
Services aux collectivités	
Rubis	NR
Séchillienne-Sidec	NR
Théolia	NR

Membres investisseurs du CDP

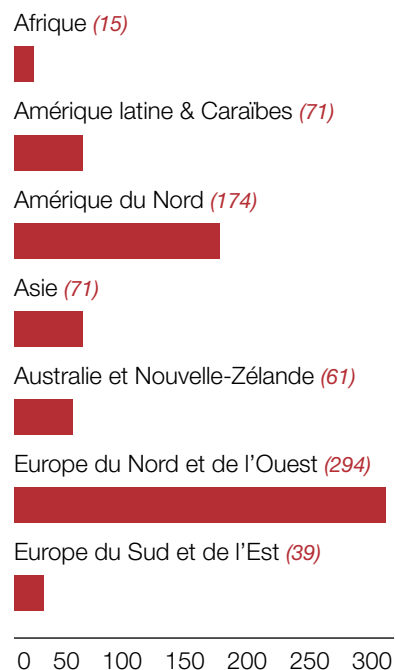
Le CDP travaille avec des investisseurs à l'échelle mondiale pour faire progresser les opportunités d'investissement et atténuer les risques posés par le changement climatique en demandant à plus de 5.000 des plus grandes entreprises mondiales de déclarer leurs stratégies face au changement climatique, leurs

émissions de GES et leur consommation d'énergie dans le format standardisé du CDP. Pour en savoir plus sur l'offre aux membres du CDP, contactez-nous ou visitez le site dédié aux membres investisseurs du CDP sur <https://cdp.net/en-US/WhatWeDo/Pages/Investors.aspx>

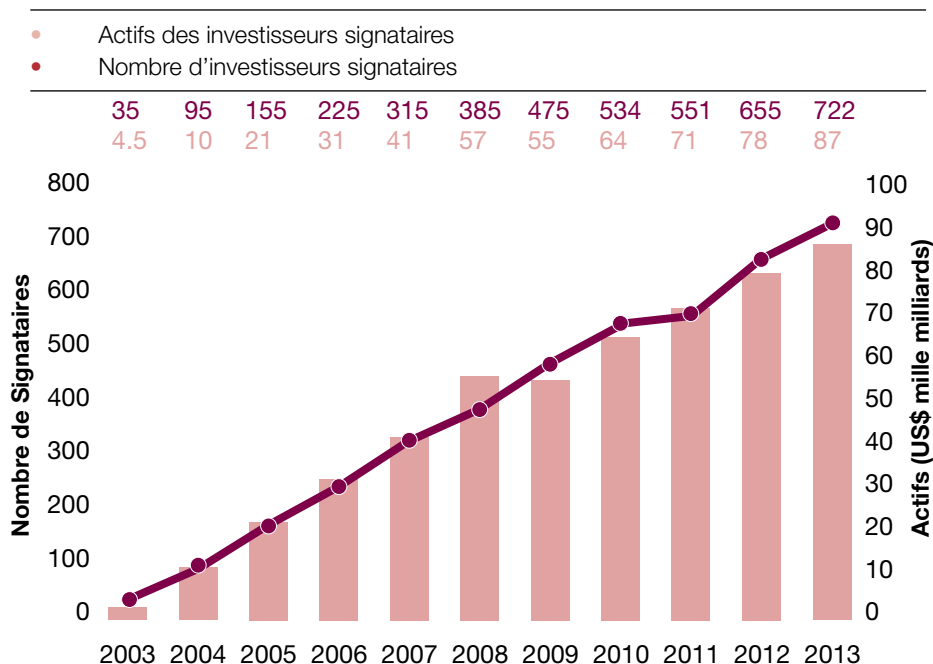
ABRAPP - Associação Brasileira das Entidades Fechadas de Previdência Complementar
ATP Group
Aviva Investors
Bank of America
Bendigo and Adelaide Bank
BlackRock
Boston Common Asset Management, LLC
California Public Employees' Retirement System (CalPERS)
California State Teachers' Retirement System (CalSTRS)
Calvert Group, Ltd.
Capricorn Investment Group
Catholic Super
CCLA Investment Management Ltd
Daiwa Asset Management Co. Ltd.
Generation Investment Management
Goldman Sachs Group Inc.
Henderson Global Investors
HSBC Holdings plc
Legg Mason, Inc.
KLP
London Pensions Fund Authority
Mobimo Holding AG

Mongeral Aegon Seguros e Previdência S.A.
Morgan Stanley
National Australia Bank
Neuberger Berman
Newton Investment Management Limited
Nordea Bank
Norges Bank Investment Management (NBIM)
Northwest and Ethical Investments L.P. (NEI Investments)
PFA Pension
Robeco
RobecoSAM AG
Rockefeller Asset Management
Royal Bank of Scotland Group
Sampension KP Livsforsikring A/S
Schroders
Scottish Widows Investment Partnership
Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEB AB)
Sompo Japan Insurance Inc.
Standard Chartered
Sun Life Financial Inc
Sustainable Insights Capital Management
TD Asset Management
The Wellcome Trust

INVESTISSEURS SIGNATAIRES 2013 - PAR RÉGION

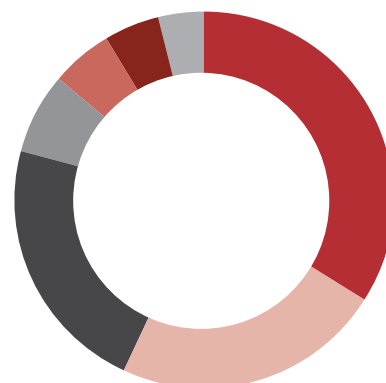


UN NOMBRE CROISSANT D'INVESTISSEURS DEMANDANT DES DONNÉES SUR LE CLIMAT À TRAVERS LE CDP



INVESTISSEURS SIGNATAIRES 2013 - PAR TYPE

247	Gestionnaires d'actifs
167	Fonds de pension
160	Banques
51	Assurances
39	Gestionnaires d'actifs ISR
34	Fondations
27	Autre



Investisseurs signataires

722 institutions financières ayant un total d'actifs de 87.000 milliards de dollars étaient signataires à la demande d'information du CDP sur le changement climatique du 1er février 2013

3Sisters Sustainable Management LLC
Aberdeen Asset Management
Aberdeen Immobilien KAG mbH
ABRAPP - Associação Brasileira das Entidades Fechadas de Previdência Complementar
Achmea NV
Active Earth Investment Management
Acuity Investment Management
Addenda Capital Inc.
Advanced Investment Partners
Advantage Asset Managers (Pty) Ltd
Aegon N.V.
AEGON-INDUSTRIAL Fund Management Co., Ltd
AFP Integra
AIG Asset Management
AK PORTFÖY YÖNETİMİ A.Ş.
AKBANK T.A.Ş.
Alberta Investment Management Corporation (AIMCo)
Alberta Teachers Retirement Fund
Alcyone Finance
AllenbridgeEpic Investment Advisers
Alliance Trust
Allianz Elementar Versicherungs-AG
Allianz Global Investors AG
Allianz Group
Altira Group
Amalgamated Bank
Amlin
AMP Capital Investors
AmpegaGerling Investment GmbH
Amundi AM
ANBIMA – Associação Brasileira das Entidades dos Mercados Financeiro e de Capitais
Antera Gestão de Recursos S.A.
APG Group
AQEX LLC
Aquila Capital
Arisaig Partners
Arkx Investment Management
ARMA PORTFÖY YÖNETİMİ A.Ş.
Armstrong Asset Management
ASM Administradora de Recursos S.A.
ASN Bank
Assicurazioni Generali
ATI Asset Management
Atlantic Asset Management
ATP Group
Auriel Capital Management
Australia and New Zealand Banking Group
Australian Ethical Investment
AustralianSuper
Avaron Asset Management AS
Aviva
Aviva Investors
AXA Group
Baillie Gifford & Co.
BaltCap
Banco Bradesco S/A
Banco Comercial Português SA
Banco de Credito del Peru BCP
Banco de Galicia y Buenos Aires S.A.
Banco do Brasil Previdência
Banco do Brasil S/A
Banco Espírito Santo SA
Banco Nacional de Desenvolvimento Economico e Social (BNDES)
Banco Popular Espanol
Banco Sabadell
Banco Santander
Banesprev – Fundo Banespa de Seguridade Social
Banesto
BANIF SA

Bank Handlowy w Warszawie SA
Bank Leumi Le Israel
Bank of America Merrill Lynch
Bank of Montreal
Bank of Nova Scotia (Scotiabank)
Bank Sarasin & Cie AG
Bank Vontobel
Bankhaus Schelhammer & Schattera
Kapitalanlagegesellschaft m.b.H.
Bankia
Bankinter
BankInvest
bankmecu
Banque Degroof
Banque Libano-Francaise
Barclays
Basellandschaftliche Kantonalbank
BASF Sociedade de Previdência Complementar
Basler Kantonalbank
Bâtirente
Baumann and Partners S.A.
Bayern LB
BayernInvest Kapitalanlagegesellschaft mbH
BBC Pension Trust Ltd
BBVA
Bedfordshire Pension Fund
Beetle Capital
Befimmo SA
Bendigo and Adelaide Bank
Bentall Kennedy
Berenberg Bank
Berti Investments
BioFinance Administração de Recursos de Terceiros Ltda
BlackRock
Blom Bank SAL
Blumenthal Foundation
BNP Paribas Investment Partners
BNY Mellon
BNY Mellon Service Kapitalanlage-Gesellschaft mbH
Boston Common Asset Management, LLC
Brasilprev Seguros e Previdência S/A.
Breckinridge Capital Advisors
British Airways Pensions
British Coal Staff Superannuation Scheme
British Columbia Investment Management Corporation (bcIMC)
Brown Advisory
BT Financial Group
BT Investment Management
Busan Bank
CAAT Pension Plan
Cadiz Holdings Limited
CAI Corporate Assets International AG
Caisse de dépôt et placement du Québec
Caisse des Dépôts
Caixa de Previdência dos Funcionários do Banco do Nordeste do Brasil (CAPEF)
Caixa Econômica Federal
Caixa Geral de Depósitos
CaixaBank
California Public Employees' Retirement System (CalPERS)
California State Teachers' Retirement System (CalSTRS)
California State Treasurer
Calvert Investment Management, Inc
Canada Pension Plan Investment Board (CPPIB)
Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC)
Canadian Labour Congress Staff Pension Fund
CAPESESP
Capital Innovations, LLC
Capricorn Investment Group
CARE Super
Carmignac Gestion
Caser Pensiones E.G.F.P
Cathay Financial Holding
Catherine Donnelly Foundation
Catholic Super
CBF Church of England Funds
CBRE Group, Inc.
Cbus Superannuation Fund
CCLA Investment Management Ltd
Celeste Funds Management
Central Finance Board of the Methodist Church

Ceres
CERES-Fundação de Seguridade Social
Change Investment Management
Chinatrust Financial Holding Co Limited
Christian Brothers Investment Services Inc.
Christian Super
Christopher Reynolds Foundation
Church Commissioners for England
Church of England Pensions Board
CI Mutual Funds' Signature Global Advisors
City Developments Limited
ClearBridge Investments
Climate Change Capital Group Ltd
CM-CIC Asset Management
Colonial First State Global Asset Management
Comerica Incorporated
Comgest
Commerzbank AG
CommInsure
Commonwealth Bank of Australia
Commonwealth Superannuation Corporation
Compton Foundation, Inc.
Concordia Versicherungs-Gesellschaft a.G.
Connecticut Retirement Plans and Trust Funds
Conser Invest
Co-operative Asset Management
Co-operative Financial Services (CFS)
Credit Suisse
Daegu Bank
Daesung Capital Management
Daiwa Asset Management Co. Ltd.
Daiwa Securities Group Inc.
Dalton Nicol Reid
Danske Bank A/S
de Pury Pictet Turrettini & Cie S.A.
DekaBank Deutsche Girozentrale
Delta Lloyd Asset Management
Desjardins Financial Security
Deutsche Asset Management
Investmentgesellschaft mbH
Deutsche Bank AG
Deutsche Postbank AG
Development Bank of Japan Inc.
Development Bank of the Philippines (DBP)
Dexia Asset Management
Dexus Property Group
DLM INVISTA ASSET MANAGEMENT S/A
DNB ASA
Domini Social Investments LLC
Dongbu Insurance
Doughty Hanson & Co.
DWS Investments
DZ Bank
Earth Capital Partners LLP
East Sussex Pension Fund
Ecclesiastical Investment Management
Ecofi Investissements - Groupe Credit Cooperatif
Edward W. Hazen Foundation
EEA Group Ltd
Eko
Elan Capital Partners
Element Investment Managers
ELETRA - Fundação Celg de Seguros e Previdência
Environment Agency Active Pension fund
Epworth Investment Management
Equilibrium Capital Group
equinet Bank AG
Erik Penser Fondkommission
Erste Asset Management
Erste Group Bank AG
Essex Investment Management Company, LLC
ESSSuper
Ethos Foundation
Etica SGR
Eureka Funds Management
Eurizon Capital SGR S.p.A.
Evangelical Lutheran Church in Canada Pension Plan for Clergy and Lay Workers
Evangelical Lutheran Foundation of Eastern Canada
Evli Bank Plc
F&C Asset Management
FACEB – Fundação de Previdência dos Empregados da CEB
FAELCE – Fundacao Coelce de Seguridade Social

Investisseurs signataires *suite*

FAPERS- Fundação Assistencial e Previdenciária da Extensão Rural do Rio Grande do Sul	Hang Seng Bank	Living Planet Fund Management Company S.A.
FASERN - Fundação COSERN de Previdência Complementar	Hanwha Asset Management Company	Lloyds Banking Group
Fédérés Gestion d'Actifs	Harbour Asset Management	Local Authority Pension Fund Forum
FIDURA Capital Consult GmbH	Harrington Investments, Inc	Local Government Super
FIM Asset Management Ltd	Hauck & Aufhäuser Asset Management GmbH	LOGOS PORTFÓY YÖNETIMI A.Ş.
FIM Services	Hazel Capital LLP	London Pensions Fund Authority
Financiere de l'Echiquier	HDFC Bank Ltd	Lothian Pension Fund
FIPECq - Fundação de Previdência Complementar dos Empregados e Servidores da FINEP, do IPEA, do CNPq	Healthcare of Ontario Pension Plan (HOOPP)	LUCRF Super
FIRA. - Banco de Mexico	Helaba Invest Kapitalanlagegesellschaft mbH	Macquarie Group
First Affirmative Financial Network, LLC	Henderson Global Investors	MagNet Magyar Községi Bank Zrt.
First Commercial Bank	Hermes Fund Managers	MainFirst Bank AG
First State Investments	HESTA Super	Malakoff Médéric
First State Superannuation Scheme	HIP Investor	MAMA Sustainable Incubation AG
First Swedish National Pension Fund (AP1)	Holden & Partners	Man Group plc
Firststrand Limited	HSBC Global Asset Management (Deutschland) GmbH	Mandarine Gestion
Five Oceans Asset Management	HSBC Holdings plc	MAPFRE
Florida State Board of Administration (SBA)	HSBC INKA Internationale Kapitalanlagegesellschaft mbH	Maple-Brown Abbott
Folketrygdfondet	Humanis	Marc J. Lane Investment Management, Inc.
Folksam	Hyundai Marine & Fire Insurance Co., Ltd.	Maryland State Treasurer
Fondaction CSN	Hyundai Securities Co., Ltd.	Matrix Asset Management
Fondation de Luxembourg	IBK Securities	Matrix Group
Forma Futura Invest AG	IDBI Bank Ltd	McLean Budden
Fourth Swedish National Pension Fund, (AP4)	IDFC Ltd	MEAG MUNICH ERGO Asset Management GmbH
FRANKFURT-TRUST Investment Gesellschaft mbH	Illinois State Board of Investment	Mediobanca
Friends Fiduciary Corporation	Ilmarinen Mutual Pension Insurance Company	Meeschaert Gestion Privée
Fubon Financial Holdings	Impax Group plc	Meiji Yasuda Life Insurance Company
Fukoku Capital Management Inc	Independent Planning Group	Mendesprev Sociedade Previdenciária
FUNCEF - Fundação dos Economistas Federais	Indusind Bank	Merck Family Fund
Fundação AMPLA de Seguridade Social - Brasileiros	Industrial Alliance Insurance and Financial Services Inc.	Mercy Investment Services, Inc.
Fundação Atlântico de Seguridade Social	Industrial Bank	Mergence Investment Managers
Fundação Atilio Francisco Xavier Fontana	Industrial Bank of Korea	MetallRente GmbH
Fundação Banrisul de Seguridade Social	Industrial Development Corporation	Metrus - Instituto de Seguridade Social
Fundação BRDE de Previdência Complementar - ISBRE	Industry Funds Management	Metzler Investment GmbH
Fundação Chef de Assistência e Seguridade Social - Fachesf	Inflection Point Partners	MFS Investment Management
Fundação Corsan - dos Funcionários da Companhia Riograndense de Saneamento	ING Group	Midas International Asset Management
Fundação de Assistência e Previdência Social do BNDES - FAPES	Insight Investment Management (Global) Ltd	Miller/Howard Investments
FUNDAÇÃO ELETROBRÁS DE SEGURIDADE SOCIAL - ELETROS	Instituto Infraero de Seguridade Social - INFRAPREV	Mirae Asset Global Investments Co. Ltd.
Fundação Forluminas de Seguridade Social - FORLUZ	Instituto Sebrae De Seguridade Social - SEBRAEPREV	Mirae Asset Securities
Fundação Itaipu BR - de Previdência e Assistência Social	Insurance Australia Group	Mirvac Group
FUNDAÇÃO ITAUBANCO	IntReal KAG	Missionary Oblates of Mary Immaculate
Fundação Itaúsa Industrial	Investec Asset Management	Mistra, Foundation for Strategic Environmental Research
Fundação Promon de Previdência Social	Investing for Good	Mitsubishi UFJ Financial Group, Inc.
Fundação Rede Ferroviária de Seguridade Social - Refer	Irish Life Investment Managers	Mitsui Sumitomo Insurance Co., Ltd
FUNDAÇÃO SANEPAR DE PREVIDÊNCIA E ASSISTÊNCIA SOCIAL - FUSAN	Itaú Asset Management	Mizuho Financial Group, Inc.
Fundação Sistel de Seguridade Social (Sistel)	Itaú Unibanco Holding S.A.	Mn Services
Fundação Vale do Rio Doce de Seguridade Social - VALIA	Janus Capital Group Inc.	Momentum Manager of Managers (Pty) Ltd
FUNDIÁGUA - FUNDAÇÃO DE PREVIDENCIA COMPLEMENTAR DA CAESB	Jarislowsky Fraser Limited	Monega Kapitalanlagegesellschaft mbH
Futuregrowth Asset Management	Jessie Smith Noyes Foundation	Mongeral Aegon Seguros e Previdência S.A.
GEAP Fundação de Seguridade Social	JOHNSON & JOHNSON SOCIEDADE PREVIDENCIARIA	Morgan Stanley
General Equity Group AG	JPMorgan Chase & Co.	Mountain Cleantech AG
Generali Deutschland Holding AG	Jubitz Family Foundation	MTAA Superannuation Fund
Generation Investment Management	Jupiter Asset Management	Mutual Insurance Company Pension-Fennia
Genus Capital Management	Kaiser Ritter Partner Privatbank AG (Schweiz)	Nanuk Asset Management
German Equity Trust AG	KB Kookmin Bank	Natcan Investment Management
Gjensidige Forsikring ASA	KBC Asset Management NV	Nathan Cummings Foundation, The
Global Forestry Capital S.a.r.l.	KBC Group	National Australia Bank
GLS Gemeinschaftsbank eG	KCPS and Company	National Bank of Canada
Goldman Sachs Group Inc.	KDB Asset Management Co., Ltd.	National Bank Of Greece
GOOD GROWTH INSTITUT für globale Vermögensentwicklung mbH	KDB Daewoo Securities Co. Ltd.	National Grid Electricity Group of the Electricity Supply Pension Scheme
Governance for Owners	KEPLER-FONDS Kapitalanlagegesellschaft m. b. H.	National Grid UK Pension Scheme
Government Employees Pension Fund ("GEPPF"), Republic of South Africa	KEVA	National Pensions Reserve Fund of Ireland
GPT Group	KeyCorp	National Union of Public and General Employees (NUPGE)
Greater Manchester Pension Fund	KfW Bankengruppe	Nativus Sustainable Investments
Green Cay Asset Management	Killik & Co LLP	Natixis SA
Green Century Capital Management	Kiwi Income Property Trust	Natural Investments LLC
GROUPAMA EMEKLILIK A.Ş.	Kleinwort Benson Investors	Nedbank Limited
GROUPAMA SIGORTA A.Ş.	KlimainVEST	Needmor Fund
Groupe Crédit Coopératif	KLP Insurance	Nelson Capital Management, LLC
Groupe Investissement Responsable Inc.	Korea Investment Management	Nest Sammelstiftung
GROUPE OFI AM	Korea Technology Finance Corporation	Neuberger Berman
Grupo Financiero Banorte SAB de CV	KPA Pension	New Alternatives Fund Inc.
Grupo Santander Brasil	La Banque Postale Asset Management	New Amsterdam Partners LLC
Gruppo Bancario Credito Valtellinese	La Financiere Responsable	New Forests
Gruppo Monte Paschi	Lampe Asset Management GmbH	New Mexico State Treasurer
Guardians of New Zealand Superannuation	Landsorganisationen i Sverige	New York City Employees Retirement System
	LaSalle Investment Management	New York City Teachers Retirement System
	LBBW - Landesbank Baden-Württemberg	New York State Common Retirement Fund (NYSCRF)
	LBBW Asset Management Investmentgesellschaft mbH	Newton Investment Management Limited
	LD Lonmodtagernes Dyrtidsfond	NGS Super
	Legal & General Investment Management	NH-CA Asset Management
	Legg Mason, Inc.	Nikko Asset Management Co., Ltd.
	LGT Capital Management Ltd.	Nipponkoa Insurance Company, Ltd
	LIG Insurance Co., Ltd.	Nissay Asset Management Corporation
	Light Green Advisors, LLC	NORD/LB Kapitalanlagegesellschaft AG
		Nordea Bank
		Norfolk Pension Fund

Norges Bank Investment Management (NBIM)	Rose Foundation for Communities and the Environment	TfL Pension Fund
North Carolina Retirement System	Rothschild	The ASB Community Trust
Northern Ireland Local Government Officers' Superannuation Committee (NILGOSC)	Royal Bank of Canada	The Brainerd Foundation
Northern Star Group	Royal Bank of Scotland Group	The Bullitt Foundation
Northern Trust	RPMI Railpen Investments	The Central Church Fund of Finland
Northward Capital	RREEF Investment GmbH	The Children's Investment Fund Foundation
Northwest and Ethical Investments L.P. (NEI Investments)	Russell Investments	The Clean Yield Group
Nykredit	Sampension KP Livsforsikring A/S	The Collins Foundation
OceanRock Investments Inc.	Samsung Fire & Marine Insurance	The Co-operators Group Limited
Oddo & Cie	Samsung Life Insurance	The Daly Foundation
oeco capital Lebensversicherung AG	Samsung Securities	The Environmental Investment Partnership LLP
ÖKOWORLD	Sanlam	The Hartford Financial Services Group, Inc.
Old Mutual plc	Santa Fé Portfolios Ltda	The Joseph Rowntree Charitable Trust
OMERS Administration Corporation	Santam Ltd	The Korea Teachers Pension
Ontario Pension Board	Sarasin & Partners	The New School
Ontario Teachers' Pension Plan	SAS Trustee Corporation	The Oppenheimer Group
OP Fund Management Company Ltd	Sauren Finanzdienstleistungen GmbH & Co. KG	The Pension Plan For Employees of the Public Service Alliance of Canada
Oppenheim & Co Limited	Schroders	The Pinch Group
Oppenheim Fonds Trust GmbH	Scottish Widows Investment Partnership	The Presbyterian Church in Canada
Opplýsningsvesenets fond (The Norwegian Church Endowment)	SEB Asset Management AG	The Russell Family Foundation
OPSEU Pension Trust (OP Trust)	Second Swedish National Pension Fund (AP2)	The Sandy River Charitable Foundation
Oregon State Treasurer	Seligson & Co Fund Management Plc	The Sisters of St. Ann
Orion Energy Systems	Sentinel Funds	The Standard Bank Group
Osmosis Investment Management	SERPROS - Fundo Multipatrocinado	The Sustainability Group
Panahpur	Service Employees International Union Benefit Funds	The United Church of Canada - General Council
Park Foundation	Servite Friars	The University of Edinburgh Endowment Fund
Parnassus Investments	Seventh Swedish National Pension Fund (AP7)	The Wellcome Trust
Pax World Funds	Shiga Bank, Ltd.	Third Swedish National Pension Fund (AP3)
Pensioenfonds Vervoer	Shinhan Bank	Threadneedle Asset Management
Pension Denmark	Shinhan BNP Paribas Investment Trust Management Co., Ltd	Tobam
Pension Fund for Danish Lawyers and Economists	Shinkin Asset Management Co., Ltd	Tokio Marine & Nichido Fire Insurance Co., Ltd.
Pension Protection Fund	Siemens Kapitalanlagegesellschaft mbH	Toronto Atmospheric Fund
Pensionsmyndigheten	Signet Capital Management Ltd	Trillium Asset Management, LLC
Perpetual Investments	Skandia	Triodos Bank
PETROS - Fundação Petrobras de Seguridade Social	Skandinaviska Enskilda Banken AB (SEB AB)	Tri-State Coalition for Responsible Investment
PFA Pension	Smith Pierce, LLC	Tryg
PGGM	SNS Asset Management	Turner Investments
Phillips, Hager & North Investment Management Ltd.	Social(k)	UBS
PhiTrust Active Investors	Sociedade de Previdência Complementar da Dataprev - Prevdta	Unibail-Rodamco
Pictet Asset Management SA	Socrates Fund Management	UniCredit
Pinstripe Management GmbH	Solaris Investment Management	Union Asset Management Holding AG
Pioneer Investments	Sompo Japan Insurance Inc.	Union di Banche Italiane S.c.p.a
Piraeus Bank	Sonen Capital LLC	Union Investment Privatfonds GmbH
PKA	Sopher Investment Management	Unionen
Pluris Sustainable Investments SA	Soprise! LLP	Unipension
PNC Financial Services Group, Inc.	SouthPeak Investment Management	UNISON staff pension scheme
Pohjola Asset Management Ltd	SPF Beheer bv	UniSuper
Polden Puckham Charitable Foundation	Spring Water Asset Management, LLC	Unitarian Universalist Association
Portfolio 21 Investments	Sprucegrove Investment Management Ltd	United Methodist Church General Board of Pension and Health Benefits
Porto Seguro S.A.	Standard Chartered	United Nations Foundation
POSTALIS - Instituto de Seguridade Social dos Correios e Telégrafos	Standard Chartered Korea Limited	Unity Trust Bank
Power Finance Corporation	Standard Life Investments	Universities Superannuation Scheme (USS)
PREVHAB PREVIDÊNCIA COMPLEMENTAR	State Bank of India	Vancity Group of Companies
PREVI Caixa de Previdência dos Funcionários do Banco do Brasil	State Street Corporation	VCH Vermögensverwaltung AG
PREVIG Sociedade de Previdência Complementar	StatewideSuper	Ventas Inc
Prologis	Stockland	Veris Wealth Partners
Provinzial Rheinland Holding	Storebrand ASA	Veritas Investment Trust GmbH
Prudential Investment Management	Strathclyde Pension Fund	Vermont State Treasurer
Prudential PLC	Stratus Group	Vexiom Capital, L.P.
Psagot Investment House Ltd	Sumitomo Mitsui Financial Group	VicSuper
PSP Investments	Sumitomo Mitsui Trust Holdings, Inc.	Victorian Funds Management Corporation
Q Capital Partners Co. Ltd	Sun Life Financial Inc.	VIETNAM HOLDING ASSET MANAGEMENT LTD.
QBE Insurance Group	Superfund Asset Management GmbH	Vinva Investment Management
Rabobank	SUSI Partners AG	Voigt & Collegen
Raiffeisen Fund Management Hungary Ltd.	Sustainable Capital	VOLKSBANK INVESTMENTS
Raiffeisen Kapitalanlage-Gesellschaft m.b.H.	Sustainable Development Capital LLP	Waikato Community Trust
Raiffeisen Schweiz	Sustainable Insight Capital Management	Walden Asset Management, a division of Boston Trust & Investment Management Company
Rathbone Greenbank Investments	Svenska Kyrkan, Church of Sweden	WARBURG - HENDERSON
RCM (Allianz Global Investors)	Svenska Kyrkans Pensionskassa	Kapitalanlagegesellschaft für Immobilien mbH
Real Grandeza Fundação de Previdência e Assistência Social	Swedbank	WARBURG INVEST
REI Super	Swift Foundation	KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT MBH
Reliance Capital Ltd	Swiss Re	Water Asset Management, LLC
Representative Body of the Church in Wales	Swisscanto Holding AG	Wells Fargo & Company
Resolution	Sycomore Asset Management	West Yorkshire Pension Fund
Resona Bank, Limited	Syntrus Achmea Asset Management	WestLB Mellon Asset Management (WMAM)
Reynders McVeigh Capital Management	T. Rowe Price	Westpac Banking Corporation
River Twice Capital Advisors, LLC	T.GARANTI BANKASI A.Ş.	WHEB Asset Management
RLAM	T.SINAI KALKINMA BANKASI A.Ş.	White Owl Capital AG
Robeco	Tata Capital Limited	Woori Bank
RobecoSAM AG	TD Asset Management	Woori Investment & Securities
Robert & Patricia Switzer Foundation	Teachers Insurance and Annuity Association - College Retirement Equities Fund	YES BANK Limited
Rockefeller Asset Management	Telluride Association	York University Pension Fund
	Tempis Capital Management Co., Ltd.	Youville Provident Fund Inc.
	Terra Forvaltning AS	Zegora Investment Management
	TerraVerde Capital Management LLC	Zevin Asset Management
		Zurich Cantonal Bank
		Zurich Cantonal Bank

Contacts CDP

Steven Tebbe
Managing Director Europe

Laurent Babikian
Directeur France & Benelux
laurent.babikian@cdp.net

Natalie Hallensleben
Project Officer France &
Benelux
natalie.hallensleben@cdp.net

CDP Europe
Reinhardtstrasse 14
10117 Berlin
Allemagne
www.cdp.net

Carbon Disclosure
Project gGmbH;
Direction Exécutive:
Steven Tebbe, Sue Howells, Roy Wilson;
Organisation caritative enregistrée
no.HRB119156 B; tribunal d'instance de
Charlottenburg, Allemagne

CDP Board of Trustees

Chairman:
Alan Brown
Schroders

James Cameron
Climate Change Capital & ODI

Ben Goldsmith
WHEB

Chris Page
Rockefeller Philanthropy
Advisors

Dr. Christoph Schroeder

Jeremy Smith

Takejiro Sueyoshi

Tessa Tennant

Martin Wise
Relationship Capital Partners

Auteur du rapport

Cédric Vatier
Managing Director en charge
de la Stratégie du
Développement Durable France
& Benelux

Thomas Ruaudel
Senior Manager Sustainability

Laetitia Ray
Sustainability Management
Consultant

Mélina Viglino
Accenture Research

Accenture France
118 avenue de France
75636 Paris cedex 13
France
www.accenture.com/fr

Partenaire de scoring

Sébastien Roddier
Directeur Développement
Métiers HSE

Charlotte Devos
Sophie Hanne,
Loric Preney,
Guillaume Pech,
Ingénieurs Environnement

Dekra
803 bd Duhamel du Monceau
45160 Olivet
France
www.dekra.fr

